

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 962

10 avril 2015

SOMMAIRE

CAE Management Luxembourg	46134	Patron Ridlerstrasse Holding S.à r.l.	46163
CEREP II S. à r.l.	46135	Pizzeria "BELLA NAPOLI" S.à r.l.	46163
Comet Aircraft S.à r.l.	46130	Portfolio Selection Sicav	46164
Concepteam S.A.	46134	PPP Group S.A.	46164
Crescent Luxembourg S.à r.l.	46134	Realdom S.A.	46165
Detroit Forming S.A.	46161	Real Estate Alpha 4 S.A.	46164
Detroit Forming S.A.	46161	Real Estate Value Partners 2 Sarl	46165
Dropal S.A.	46161	Regenbogenzwei S.A.	46165
Dundeal (International) 24 S.à r.l.	46137	SARL Goethe Immo	46173
DZ Privatbank S.A.	46161	Scharel S.à r.l.	46175
Eurosuez (Luxembourg) S.C.A.	46135	SCI An der Laach	46167
Fonds Direkt Sicav	46135	Silver Sea Properties (St Ives) S.à r.l.	46176
Garage Petry S.à r.l.	46166	Silver Sea Properties (Worcester) S à r.l.	46176
ING Luxembourg	46165	SoWiTec Luxembourg 1 S.à r.l.	46176
Jos Petry S.à r.l.	46166	SoWiTec Luxembourg 2 S.à r.l.	46176
Mount Street Special Limited Partnership	46169	Star Invest S.A.	46175
NW PM 1 S.à r.l.	46162	Synergy Europe S.A.	46168
NW PM 2 S.à r.l.	46162	Taranis International S.A.	46171
OCM Luxembourg EPF III Greek Hotels Holdings S.à r.l.	46163	Techniroute S.à r.l.	46172
Okilo s.à r.l.	46169	Tecnodia International S.A.	46172
Onysis S.A.	46168	Theisen & Schmitz	46172
Optegra Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	46163	Thill Romain & Partners S.à r.l.	46173
Paralaw International S.A.	46176	TS Invest S.A.	46175
Patron Adderbury Retirement Living S.à r.l.	46163	Tyburn Lane (Wiesbaden) 1 S.à r.l.	46170
		Tyburn Lane (Wiesbaden) 2 S.à r.l.	46171

Comet Aircraft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.809,20.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 193.346.

In the year two thousand and fifteen,
on the thirteenth day of the month of February.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

(1) Corporate Capital Trust, Inc., a corporation formed under the laws of the State of Maryland, having its registered office at 351 W Camden Street, Baltimore, MD 21201, USA, registered with the State of Maryland under the number D13607510,

here represented by Mr Brendan D. KLAPP, employee, with professional address in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal;

(2) KKR Maven I L.P., a Limited Partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, registered with the Cayman Islands' registrar of exempted companies under number MC-49147 and with registered office at Uglan House, South Church Street, PO Box 309GT, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands, acting through its general partner KKR Maven GP Limited,

here represented by Mr Brendan D. KLAPP, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal;

(3) KKR-Milton Capital Partners II L.P., a limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Cayman Islands' registrar of exempted companies under number MC-73246 and with registered office is at Uglan House, South Church Street, PO Box 309GT, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, acting through its general partner KKR Associates CS VIII L.P., acting through its general partner KKR CS VIII Limited,

here represented by Mr Brendan D. KLAPP, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal;

(4) KKR PIP Investments L.P., a Delaware limited partnership, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, in the city of Wilmington, Delaware 19801, United States of America and registered with the State of Delaware under the number 5657501, acting through its general partner KKR Associates PIP L.P., acting through its general partner KKR PIP GP LLC,

here represented by Mr Brendan D. KLAPP, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal; and

(5) KKR Financial Holdings LLC, a Delaware limited partnership, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, in the city of Wilmington, Delaware 19801, USA, and registered with the State of Delaware under the number 4278476,

here represented by Mr Brendan D. KLAPP, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal;

being hereafter collectively referred to as the "Shareholders",

I. Said proxies, after been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The Shareholders declare that they are the sole shareholders of "Comet Aircraft S.à r.l.", a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), having a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-193.346, and incorporated by a deed of the undersigned notary of December 29, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of February 3, 2015 under number 281 (the "Company").

III. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 TO INCREASE the Company's issued capital by an amount of six thousand three hundred and nine euros and twenty euro cents (EUR 6,309.20) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) to eighteen thousand eight hundred and nine euros and twenty euro cents (EUR 18,809.20).

2 TO ISSUE six hundred and thirty thousand nine hundred and twenty (630,920) new shares so as to raise the number of shares from one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares to one million eight hundred and eighty

thousand nine hundred and twenty (1,880,920) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the shareholders resolving on the proposed capital increase.

3 TO ACKNOWLEDGE the waiver by KKR Financial Holdings LLC of any preferential subscription right in relation to the above proposed capital increase and TO ACCEPT the subscription of these newly issued shares by Corporate Capital Trust, Inc., KKR Maven I L.P., KKR-Milton Capital Partners II L.P. and KKR PIP Investments L.P. and their payment in cash for an aggregate amount of six thousand three hundred and nine euros and twenty euro cents (EUR 6,309.20).

4 TO AMEND article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under the above items.

5 Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions, each time unanimously adopted:

First resolution

The Shareholders RESOLVE TO INCREASE the Company's issued capital by an amount of six thousand three hundred and nine euros and twenty euro cent (EUR 6,309.20) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) to eighteen thousand eight hundred and nine euros and twenty cent (EUR 18,809.20).

Second resolution

The Shareholders RESOLVE TO ISSUE, with immediate effect, six hundred and thirty thousand nine hundred and twenty (630,920) new shares so as to raise the number of shares from one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares to one million eight hundred and eighty thousand nine hundred and twenty (1,880,920) shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the shareholders resolving on the proposed capital increase.

Third resolution

Subscription - Payment

The Shareholders ACKNOWLEDGE the waiver by KKR Financial Holdings LLC of its preferential subscription rights in relation to the above proposed capital increase and RESOLVE TO ACCEPT the subscription of these newly issued shares by Corporate Capital Trust, Inc., KKR Maven I L.P., KKR-Milton Capital Partners II L.P. and KKR PIP Investments L.P. and their payment in cash for an aggregate amount of six thousand three hundred and nine euros and twenty euro cents (EUR 6,309.20).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

The Shareholders RESOLVE TO ACCEPT the subscription of three hundred and fifty thousand five hundred and eleven (350,511) shares by Corporate Capital Trust, Inc., seventy thousand one hundred and two (70,102) shares by KKR Maven I L.P., one hundred and seventy-five thousand two hundred and fifty-six (175,256) shares by KKR-Milton Capital Partners II L.P., and thirty-five thousand fifty-one (35,051) shares by KKR PIP Investments L.P., each new shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0,01), together with the payment in full of each of these newly issued share as described hereinabove.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders RESOLVE TO AMEND article 5, first paragraph of the Company's articles of incorporation, this shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Share capital. (1st paragraph).** The share capital of the Company is set at eighteen thousand eight hundred and nine euros and twenty cent (EUR 18,809.20) divided into one million eight hundred and eighty thousand nine hundred and twenty (1,880,920) shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0,01) each, all of which are fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document, are estimated at approximately thousand euro.

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the Shareholders, represented as above mentioned, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same Shareholders and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg, in the premises of the undersigned notary, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the Shareholders, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the same shareholder together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze,
le treize février.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

(1) Corporate Capital Trust, Inc., une société constituée selon le droit de l'État du Maryland, ayant son siège à 351 W Camden Street, Baltimore, MD 21201, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès de l'État du Maryland sous le numéro D13607510,

ici représentée par Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg,

agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(2) KKR Maven I L.P., une société en commandite constituée en vertu du droit des îles Caïmans, enregistré auprès du Registre des sociétés des Îles Cayman sous le numéro MC-49147 et ayant son siège à Uglan House, South Church Street, PO Box 309GT, Grand Cayman KY1-1104, Îles Caïmans, agissant par l'intermédiaire de son associé commandité KKR Maven GP Limited,

ici représentée par Monsieur Brendan D. KLAPP, prénommé,

agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(3) KKR-Milton Capital Partners II L.P., une société en commandite constituée en vertu du droit des îles Caïmans, enregistré auprès du Registre des sociétés des Îles Cayman sous le numéro MC-73246 et ayant son siège à Uglan House, South Church Street, PO Box 309GT, Grand Cayman KY1-1104, Îles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son associé commandité KKR Associate CS VIII L.P., agissant par l'intermédiaire de son associé commandité KKR CS VIII Limited,

ici représentée par Monsieur Brendan D. KLAPP, prénommé,

agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(4) KKR PIP Investments L.P. une société en commandite de l'État du Delaware, ayant son siège à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, in the city of Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès de l'État du Delaware sous le numéro 5657501, agissant par l'intermédiaire de son associé commandité KKR Associates Lending L.P., agissant par l'intermédiaire de son associé commandité KKR Lending GP LLC,

ici représentée par Monsieur Brendan D. KLAPP, prénommé,

agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

(5) KKR Financial Holdings LLC, une société à responsabilité limitée du droit de l'État du Delaware, ayant son siège à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, in the city of Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès de l'État du Delaware sous le numéro 5244659,

ici représentée par Monsieur Brendan D. KLAPP, prénommé,

agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

étant ci-après collectivement dénommés les «Associés».

I. Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Les Associés déclarent qu'ils sont les seuls associés de «Comet Aircraft S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), immatriculée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B-193.346 et constituée par un acte du notaire soussigné le 29 décembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 3 février 2015 sous le numéro 1656 (la "Société").

III. Les comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 AUGMENTATION du capital souscrit de la Société de six mille trois cent neuf euros et vingt centimes d'euros (EUR 6.309,20) pour le porter de son montant actuel douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), à dix-huit mille huit cent neuf euros et vingt centimes d'euros (EUR 18.809,20).

2 ÉMISSION de six cent trente mille neuf cent vingt (630.920) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de un million deux cent cinquante-mille (1.250.000) parts sociales à un million huit cent quatre-vingt mille neuf cent vingt (1.880.920) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la société à partir du jour de la décision prise par les associés de l'augmentation de capital proposée.

3 CONSTAT de la renonciation de la part de KKR Financial Holdings LLC à son droit préférentiel de souscription en rapport à l'augmentation de capital ci-avant proposée et ACCEPTATION de la souscription de ces nouvelles parts sociales

par Corporate Capital Trust, Inc., KKR Maven I L.P., KKR-Milton Capital Partners II L.P. and KKR PIP Investments L.P. par apport en numéraire pour un montant total de six mille trois cent neuf et vingt centimes (EUR 6.309,20).

4 MODIFICATION de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions ci-dessus devant être adoptées.

5 Divers.

ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes adoptées à l'unanimité:

Première résolution

Les Associés DÉCIDENT D'AUGMENTER le capital souscrit de la Société de six mille trois cent neuf euros et vingt centimes d'euros (EUR 6.309,20) pour le porter de son montant actuel douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), à dix-huit mille huit cent neuf euros et vingt centimes d'euros (EUR 18.809,20).

Deuxième résolution

Les Associés DÉCIDENT D'ÉMETTRE avec effet immédiat six cent trente mille neuf cent vingt (630.920) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales à un million huit cent quatre-vingt mille neuf cent vingt (1.880.920) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la société à partir du jour de la décision prise par les associés de l'augmentation de capital proposée.

Troisième résolution

Souscription - Libération

Les Associés CONSTATENT la renonciation par KKR Financial Holdings LLC de son droit préférentiel de souscription, pour autant qu'il en est, et DÉCIDENT D'ACCEPTER la souscription de ces nouvelles parts sociales par Corporate Capital Trust, Inc., KKR Maven I L.P., KKR-Milton Capital Partners II L.P. et KKR PIP Investments L.P. par des apports en numéraire pour un montant total de six mille trois cent neuf et vingt centimes (EUR 6.309,20).

La preuve de ces paiements a été rapportée au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ont été observées.

Les Associés DÉCIDENT D'ACCEPTER la souscription de trois cent cinquante mille cinq cent onze (350.511) parts sociales par Corporate Capital Trust, Inc., soixante-dix mille cent deux (70.102) parts sociales par KKR Maven I L.P., cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-six (175.256) par KKR-Milton Capital Partners II L.P., et trente-cinq mille cinquante et un (35.051) parts sociales par KKR PIP Investment L.P. et la libération intégrale de chaque nouvelle part sociale comme indiqué ci-dessus.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les Associés DÉCIDENT DE MODIFIER l'article 5, alinéa 1^{er}, des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social. (1^{er} alinéa).** Le capital souscrit de la Société est fixé à dix-huit mille huit cent neuf euros et vingt centimes d'euros (EUR 18.809,20) divisé en million huit cent quatre-vingt mille neuf cent vingt (1.880.920) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0,01) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Évaluation des Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à mille euros.

Déclaration

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des Associés, tels que représentés ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes Associés, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire des Associés, connu du notaire instrumentant par ses prénom usuel, état et demeure, le même mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B.D. KLAPP, J.J.WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 24 février 2015. Relation: EAC/2015/4397. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015034912/216.

(150039204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Concepteam S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 148.061.

—
Extrait de la résolution prise par le conseil d'administration en date du 27 février 2015

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société du

(i) 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg,

au

(ii) 6, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 27 février 2015.

Le 27 février 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *CONCEPTEAM S.A.*

Madame Ruth Rivka Speiser

Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2015035590/18.

(150040426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Crescent Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 40.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.139.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé, en date du 26 février 2015:

- d'accepter avec effet au 27 février 2015, la démission de Mr Gregor Dalrymple de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société;

- d'accepter avec effet au 27 février 2015, la démission de Mme Clare Jenner de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société;

- d'accepter avec effet au 27 février 2015, la démission de Mr Emile Habayeb de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société;

- d'accepter avec effet au 27 février 2015, la démission de Mr Tawfiq Awwad de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société;

- de nommer avec effet au 27 février 2015 et pour une durée indéterminée, Mr Khalil Kachicho, né le 20 mars 1962 à Beyrouth, Liban, ayant pour adresse professionnelle: 111, Poseidonos Avenue, GR-16610 Glyfada, Grèce en tant que gérant de classe B de la Société;

- de nommer avec effet au 9 mars 2015 et pour une durée indéterminée, Mr Angelos Mylonas, né le 8 juillet 1983 à Tripoli Arkadias, Grèce, ayant pour adresse privée: 8, rue de l'Ouest, L-2273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe A de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Crescent Luxembourg S.à r.l.**Un Mandataire*

Référence de publication: 2015035594/27.

(150040166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

CAE Management Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 2.953.455,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 151.323.

—
Il résulte d'un contrat de cession de parts en date du 30 janvier 2015 que l'un des deux associés de la Société nommément CAE International Holdings Ltd. a transféré la part ordinaire qu'il détenait dans la Société au second associé de la Société nommément 7320701 Canada Inc.

De ce fait:

- CAE International Holdings Ltd. détient 100.000 MRPS de classe B et 100.000 MRPS de classe C; et
- 7320701 Canada Inc. détient 2.653.455 parts ordinaires et 100.000 MRPS de classe D.

Le 2 mars 2015.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015035597/17.

(150040069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

CEREP II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.403.600,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 107.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 25 février 2015.

Référence de publication: 2015035608/10.

(150040099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Fonds Direkt Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 70.709.

Auszug aus dem Protokoll Ordentliche Generalversammlung Fonds Direkt Sicav

Die Ordentliche Generalversammlung der Fonds Direkt Sicav vom 25. Februar 2015 hat folgende Beschlüsse gefasst:

Zur Wahl/Wiederwahl als Verwaltungsrat stellen sich:

- Herr Claude Kremer (Vorsitzender)
- Herr Detlev Born (stellv. Vorsitzender)
- Herr Ralf Hammerl (Mitglied)
- Herr Thorsten Dreilich (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

Die genannten Herren werden einstimmig von den Aktionären bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2016 als Verwaltungsrat gewählt.

Die Aktionäre beschließen einstimmig bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2016, PricewaterhouseCoopers Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Luxembourg, den 25. Februar 2015.

Für Fonds Direkt Sicav

DZ PRIVATBANK S.A.

Référence de publication: 2015035682/23.

(150040666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Eurosuez (Luxembourg) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 35.550.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille quinze, le dix février.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie

l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société EUROSUEZ (LUXEMBOURG) S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 5, Allée Scheffer, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 28 novembre 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C (le «Mémorial») numéro 115 du 9 mars 1991.

Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 21 décembre 1999, publié au Mémorial numéro 300 du 21 avril 2000.

La mise en liquidation de la Société après expiration de son terme a été constatée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 septembre 2012, publié au Mémorial numéro 2735 du 9 novembre 2011.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Alexandra SCHMITT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Anca BELTICHI, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Julien BOUDIN, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

La Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que des 191.862,00 actions en circulation, 113.696,00 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Comme aucun quorum n'est prévu pour la présente assemblée, l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que toutes les actions étant nominatives, la présente assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour envoyés aux actionnaires par lettre recommandée en date du 2 février 2015.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1.- Approbation des rapports annuels non audités de la Société se terminant les 31 décembre 2012, 2013 et 2014.
- 2.- Présentation du rapport du liquidateur.
- 3.- Présentation du rapport du commissaire à la liquidation.
- 4.- Décharge à donner au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
- 5.- Clôture de la liquidation
- 6.- Désignation de l'endroit où les livres et documents seront déposés et conservés pendant cinq ans.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière avec l'approbation de l'associé commandité a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée approuve les rapports annuels non audités de la Société se terminant les 31 décembre 2012, 2013 et 2014 ci-annexés

Deuxième résolution

L'Assemblée prend connaissance et approuve le rapport de EUROSUEZ CAPITAL MANAGEMENT S.A., ayant son siège à L-2520 Luxembourg, 5, Allée Scheffer en tant que liquidateur.

Troisième résolution

L'Assemblée prend connaissance et approuve le rapport de vérification de la liquidation de Alter Audit S.à r.l., L-2562 Luxembourg, 2, place de Strasbourg, en tant que commissaire à la liquidation de la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accorder décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour tous les devoirs effectués pendant, et en relation avec, la liquidation de la Société.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société à la date du présent acte.

Sixième résolution

L'Assemblée décide que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société à L-2520 Luxembourg, 5, Allée Scheffer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. SCHMITT, A. BELTECHI, J. BOUDIN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C. 1, le 17 février 2015. Relation: 1LAC/2015/4947. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 2 mars 2015.

Référence de publication: 2015035675/71.

(150040400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Dundeal (International) 24 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.502,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 183.055.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of January.

Before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED

Dundee International (Luxembourg) Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 108,197,418 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160.396 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Mr Cengiz Coelhan,

by virtue of proxy under private seal given on 21 January 2015.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder of Dundeal (International) 24 S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a notarial deed of 6 December 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 424 of 15 February 2014, with a corporate capital of twelve thousand and five hundred and two euro (EUR 12,502.-), having its registered office at 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 183.055. The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been amended for the last time by a notarial deed of 10 December 2014, published on the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association number 59 of 9 January 2015.

The Sole Shareholder, represented as stated above, representing the entire share capital requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Approval of POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l. as new shareholder of the Company.
2. Amendment of the corporate object of the Company in order for it to read as follows:

“ **4. Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of stakes, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such shareholdings.

This includes without limitation the investment in, acquisition and disposal of, grant or issuance (without a public offering) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes, debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, shares of capital stock, limited partnership interests, limited-liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, as well as obligations (including without limitation synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable asset in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security as well as any form of indemnity, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including without limitation the extension of advances, loans, money deposits and credit as well as the provision of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same type of assistance to undertakings that form part of the same group to which the Company belongs or to third parties, provided that doing so is in the Company's interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial transactions and engage in such other activities as it deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of its corporate purpose.

Notwithstanding the foregoing, the Company shall not enter into any transaction that would cause it to be engaged in a regulated activity or one that requires the Company to have a licence.”

3. Full restatement the Company’s articles of association.

4. Re-designation of Mr George Valentini and Mr Cengiz Coelhan, current class A managers of the Company, as class B managers of the Company, for an unlimited duration.

5. Appointment of Mr Shi Young Lee, Mrs Sonia Baldan and Mr Elvin Montes, as new class A managers of the Company, for an unlimited duration.

6. Appointment of PricewaterhouseCoopers as independent auditor of the Company.

7. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the Sole Shareholder takes, and requires the undersigned notary to enact the following resolutions:

First resolution

Further to a share transfer, six thousand two hundred fifty-one (6,251) shares in the share capital of the Company have been transferred to the company POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 189111. Accordingly, the Sole Shareholder resolves to accept POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l. as new shareholder of the Company.

POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., prenamed,

here represented by Ms Sonia Baldan,

by virtue of proxy under private seal given on 29 January 2015, then joined the general meeting.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Second resolution

The general meeting of shareholders of the Company resolved to amend the corporate object of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **4. Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of stakes, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such shareholdings.

This includes without limitation the investment in, acquisition and disposal of, grant or issuance (without a public offering) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes, debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, shares of capital stock, limited partnership interests, limited-liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, as well as obligations (including without limitation synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable asset in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security as well as any form of indemnity, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including without limitation the extension of advances, loans, money deposits and credit as well as the provision of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security) to the Company’s subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same type of assistance to undertakings that form part of the same group to which the Company belongs or to third parties, provided that doing so is in the Company’s interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial transactions and engage in such other activities as it deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of its corporate purpose.

Notwithstanding the foregoing, the Company shall not enter into any transaction that would cause it to be engaged in a regulated activity or one that requires the Company to have a licence.”

Third resolution

The general meeting of shareholders of the Company resolved to proceed to the full restatement of the Company’s articles of association which shall henceforth read as follows:

“Definitions

“Affiliate” and “Affiliated” means for any Person, any other Person that directly or indirectly, through one or more intermediaries, Controls, is Controlled by, or is under the common Control with such first Person;

“Annual Business Plan” means the business plan including the annual budget to be prepared each year by the Asset Manager;

“Asset Manager” means the asset manager appointed in respect of the Property pursuant to the Asset Management Agreement;

“Asset Management Agreement” means any asset management agreement in effect from time to time among the Company and an Asset Manager as regards the Property;

“Board” means the board of managers of the Company;

“Business Days” means any day, other than a Saturday or Sunday, on which HSBC Bank plc, Luxembourg Branch in Luxembourg City, Luxembourg is open for commercial banking business during normal banking hours;

“Control” means, in relation to any entity, the power of a Person to secure, by means of holding shares or being able to exercise voting rights, that the affairs of the entity are conducted in accordance with his/her/its wishes, and the words “Controlled by”, “Controlling” and similar words have corresponding meanings; the Person who Controls a Controlled entity shall be deemed to Control a corporation, partnership, limited liability company, joint venture or trust which is Controlled by the Controlled entity, and so on; notwithstanding the foregoing, there shall be no “Change of Control” resulting from the circumstances referred to in the foregoing, if a corporation or a business entity is listed on a recognized stock exchange and the relevant shares or units are traded as securities at such stock exchange.

“Covenant Breach” means any breach of a financial covenant (including the loan to value ratio) under any senior financing;

“Dream Shareholder” means Dundee International (Luxembourg) Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and with its registered office at 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (registre de commerce et des sociétés) under registration number B 160396;

“Income Available for Distribution” means the aggregate cash receipts (including, without limitation, net rent and service charge prepayments) of the Company less: (i) adjustments for pre-paid rents (if any), (ii) actual operating expenses plus any accruals and reserves for operating expenses as determined by the Asset Manager (or, if no Asset Management Agreement is in place, by the Board), (iii) actual G&A expenses (including but not limited to legal fees, audit fees, tax advisory fees, valuation fees, etc.) plus any accruals and reserves for G&A expenses as determined by the Asset Manager (or, if no Asset Management Agreement is in place, by the Board), (iv) actual taxes (including VAT, corporate income tax, withholding tax on construction works and trade tax) plus accruals and reserves for taxes as determined by the Asset Manager (or, if no Asset Management Agreement is in place, by the Board), (v) reserves for interest and principal payments under the senior loans, (vi) asset management fees and applicable expenses of the Asset Manager (if any), (vii) reserves for capital expenditures, tenant improvements, fit-out works, landlords work and leasing commissions, and (viii) reserves required to prevent an anticipated Covenant Breach as determined by the Asset Manager (or, if no Asset Management Agreement is in place, by the Board), and (ix) reserves for interest and principal payments under the Shareholder Loans;

“Manager(s)” means all the managers of the Company and as the case may be jointly the Class A Managers and the Class B Managers;

“Monthly Reports” means the reports to be prepared monthly referred to in article 21;

“Parent” means a Person that owns all of the issued and outstanding shares of the Shareholder.

“Person” means any individual, sole proprietorship, partnership, firm, entity, unincorporated association, unincorporated syndicate, unincorporated organization, trust, body corporate, limited liability company, unlimited liability company, government, government regulatory authority, governmental department, agency, commission, board, tribunal, dispute settlement panel or body, bureau, court and, where the context requires, any of the foregoing when they are acting as trustee, executor, administrator or other legal representative;

“POBA Shareholder” means POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 189111;

“Property” means the commercial property owned by the Company situated in Stuttgart, Germany, registered in the land register of Vaihingen kept at the Local Court of Stuttgart, Germany, in folio 12697 (plot 1512/3).

“Quarterly Reports” means the reports to be prepared quarterly referred to in article 21;

“Required Expenses” means (i) any cost or expense for any item included in the then applicable Annual Business Plan, (ii) expenditures for maintenance and repairs to protect life, health or safety or to comply with applicable laws or contractual lease agreements, (iii) all other expenses the Company is required by statutory law or binding contract with third parties to bear and (iv) expenses required to prevent or cure a covenant breach under a financing agreement entered into by the Company;

"Securities" means collectively, Shareholder Loans and Shares;

"Shares" means the shares in the capital of the Company with a par value of one euro (EUR 1) each and includes the shares of the Company currently issued as well as any additional shares to be issued by the Company, and "Share" means any one of such shares;

"Shareholders" means the POBA Shareholder and the Dream Shareholder as sole shareholders of the Company, and each individually hereafter referred to as a "Shareholder";

"Shareholder Loan(s)" means any debt obligation of the Company to a Shareholder or any other amount that may be owing by the Company to a Shareholder, whether currently or in the future and whether or not evidenced by a promissory note, debenture or other evidence of indebtedness issued or which may be issued by the Company to a Shareholder, or on open account;

"Transaction Manager" means any transaction manager appointed from time to time in accordance with any joint venture agreement existing from time to time between the Company and the Shareholders.

Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form.

1.1 There is hereby established a company in the form of a private limited company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), Article 1832 of the Luxembourg Civil Code and the present articles of association (the "Articles").

1.2 The Company may be composed of any number of shareholders not exceeding forty (40).

2. Company name.

2.1 The Company exists under the name "Dundeal (International) 24 S.à r.l.".

3. Registered office.

3.1 The Company has its registered office in the municipality of Luxembourg.

3.2 The Management is authorised to change the address of the Company's registered office within the municipality of the Company's registered office.

3.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the Management.

3.4 In the event that, in the opinion of the Management, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with the said office or between the said office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the end of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

4. Object. The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of stakes, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such shareholdings.

This includes without limitation the investment in, acquisition and disposal of, grant or issuance (without a public offering) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes, debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, shares of capital stock, limited partnership interests, limited-liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, as well as obligations (including without limitation synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable asset in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security as well as any form of indemnity, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including without limitation the extension of advances, loans, money deposits and credit as well as the provision of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same type of assistance to undertakings that form part of the same group to which the Company belongs or to third parties, provided that doing so is in the Company's interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial transactions and engage in such other activities as it deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of its corporate purpose.

Notwithstanding the foregoing, the Company shall not enter into any transaction that would cause it to be engaged in a regulated activity or one that requires the Company to have a licence.

5. Duration. The Company is established for an indefinite period of time.

Share capital, Transfer of shares

6. Share capital.

6.1 The share capital of the Company amounts to twelve thousand five hundred and two euro (EUR 12,502), divided into twelve thousand five hundred and two (12,502) shares, each with a par value of one euro (EUR 1).

6.2 In addition to the share capital, the Shareholders may decide to set up a share premium account. Any premium paid on shares in addition to the par value must be transferred into this share premium account. The funds of the share premium account may be used by the Company to redeem the Company's own shares from Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

6.3 In addition to the share capital and share premium account, the Company may maintain a capital contribution account 115 (compte 115 «Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres») on which the Company shall allocate any capital contributions to the Company which will be made without issue by the Company of any new shares in consideration for the relevant contribution.

6.4 The share capital of the Company may be increased or reduced once or several times by the Shareholders in accordance with these Articles and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg applicable to any amendment of these Articles.

7. Shares.

7.1 All Shares will be and remain in registered form.

7.2 Ownership of a Share carries implicit acceptance of the Articles and the resolutions adopted by the Shareholders.

7.3 Each Share entitles to one vote, subject to the limitations imposed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

7.4 Each Share is indivisible vis-à-vis the Company. Co-owners of Shares must be represented by a common representative vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to the Share until a common representative has been notified by the co-owners to the Company in writing or by fax.

8. Transfer of Securities.

8.1 Restriction on transfer of Shares

8.1.1. Except as expressly provided by a joint venture agreement existing from time to time between the Shareholders and the Company or as may otherwise be unanimously agreed between the Shareholders, no Shareholder shall, directly or indirectly, transfer any Securities held by it, to any Person without the prior consent of the other Shareholder.

8.1.2. POBA Shareholder shall not transfer any of its Securities prior to the fifth (5th) anniversary of the present amendment to the articles of association of the Company (the "Commitment Period"), provided that, if Dream Shareholder elects to sell its Securities during the Commitment Period, POBA Shareholder shall be entitled to also sell its Securities in accordance with article 8.3.

8.1.3. Any Shareholder that agrees to purchase any Shares held by any other Shareholder, shall also acquire, and the other Shareholder shall sell, a proportionate interest in the Shareholder Loans held by the other Shareholder for a purchase price equal to the outstanding principal amount of such Shareholder Loans plus all accrued and unpaid interest thereon to the date of purchase.

8.1.4. Except as expressly agreed between the Shareholders, no Shareholder may transfer any of its Shares unless the related Shareholder Loans are concurrently transferred to the same transferee.

8.2 Permitted Transfers

8.2.1. Notwithstanding the provisions of article 8.1, each Shareholder shall be entitled to sell, transfer and assign all (and no less than all) of its Securities to its Parent or to a Person of which all the issued and outstanding interests are owned by the Shareholder or by the Parent, provided that such Shareholder shall continue to be bound by all obligations (and entitled to all rights) as may be provided for from time to time by a joint venture agreement existing between the Shareholders and the Company.

8.2.2. If (i) the Person to which the Securities are sold, transferred and assigned pursuant to article 8.2.1 ceases to own all of the issued and outstanding shares of the Shareholder, or (ii) all of the issued and outstanding shares of the Person to which the Shares are sold, transferred and assigned ceases to be owned by the Shareholder or by the Parent, then such Person shall be required to transfer the Shares and Shareholder Loans transferred pursuant to article 8.2.1 back to the Shareholder immediately prior to such event.

8.2.3. Notwithstanding the above, where the Company has several Shareholders, any transfer of Shares to third parties requires the consent of the Shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the issued share capital.

8.3 Right of First Offer

8.3.1. If Dream Shareholder at any time, or POBA Shareholder at any time after expiry of the Commitment Period, (such Shareholder, the "Offeror") wishes to sell all, but not less than all, of its Securities (the "Offeror's Securities"), it shall first offer to sell such Securities to the other Shareholder (the "Other Shareholder"). The Offeror shall deliver a notice in writing of the offer (the "Notice of Sale") to the Other Shareholder in which the Offeror shall irrevocably offer

to sell the Offeror's Securities, for cash, to the Other Shareholder at the price and on terms set forth in the Notice of Sale.

8.3.2. Upon the Notice of Sale being given, the Other Shareholder shall have the right to purchase all, but not less than all, of the Offeror's Securities.

8.3.3. Within twenty (20) Business Days after the Notice of Sale is deemed to have been received by the Other Shareholder (the "Offer Period"), the Other Shareholder may give to the Offeror a notice in writing (an "Acceptance Notice") accepting the offer contained in the Notice of Sale. If the Other Shareholder gives an Acceptance Notice within the Offer Period confirming its agreement to purchase, in aggregate, all of the Offeror's Securities, the sale of the Offeror's Securities to the Other Shareholder shall be completed within twenty (20) Business Days following the expiry of the Offer Period. The Other Shareholder shall be entitled to nominate a third party purchaser to purchase up to twenty-five percent (25%) of the Shares of the Company in which case the Other Shareholder and such third party shall each acquire the relevant part of the Offeror's Shares.

8.3.4. If the Offeror does not receive an Acceptance Notice from the Other Shareholder within the Offer Period confirming its agreement to purchase all, but not less than all, of the Offeror's Securities, the Other Shareholder may elect, in its sole discretion, that:

(i) the Shareholders shall jointly instruct the Transaction Manager to market all, but not less than all, of the Securities or the Company's direct interest in the Property (the "Offered Assets") for sale to one or more arm's length third party or parties (the "Third Party") within eight (8) months from the Notice of Sale has been given or is deemed to have been given (a "Joint Sale") in accordance with article 8.3.5; or

(ii) the Offeror shall be permitted to market the Offeror's Securities, and, if the Offeror is Dream Shareholder, together with the rights and obligations of the Asset Manager under the Asset Management Agreement, for sale to a Third Party within eight (8) months from the Notice of Sale has been given or is deemed to have been given (an "Individual Sale") in accordance with article 8.3.6.

The Other Shareholder shall deliver a notice in writing of its election under paragraph (i) or (ii) to the Offeror within ten (10) Business Days of expiry of the Offer Period, failing which the Other Shareholder shall be deemed to have elected to proceed on the basis of paragraph (ii). If a Joint Sale or an Individual Sale is not completed within such eight (8) months period, the provisions of this article 8.3 shall apply again to any proposed transfer of Securities, and so on from time to time.

8.3.5. If the Other Shareholder elects to proceed by way of Joint Sale pursuant to article 8.3.4. (i), the following terms and conditions shall apply to the Joint Sale:

(i) either Shareholder shall be entitled to submit an offer to purchase the Offered Assets;

(ii) the Transaction Manager will review the terms and conditions of the offers received for the Offered Assets and shall recommend to the Board the proposed purchaser whether and with whom to enter into exclusive negotiations;

(iii) the Board shall unanimously approve which proposed purchaser, if any, will be granted exclusivity to negotiate the terms of a purchase agreement for the Offered Assets (such proposed purchaser, the "Joint Sale Purchaser");

(iv) the Transaction Manager shall manage the due diligence process and negotiation of the purchase agreement with the Joint Sale Purchaser and report to the Board regularly throughout the Joint Sale process;

(v) the Board shall unanimously approve the final purchase agreement with the Joint Sale Purchaser prior to its execution;

(vi) if the Board does not unanimously approve the Joint Sale Purchaser according to (iii) above or the final transaction agreement with the Joint Sale Purchaser according to (v) above, the Offeror shall be entitled to proceed with an Individual Sale in accordance with article 8.3.6, provided, however, that Dream Shareholder shall only be entitled to sell the rights and obligations under the Asset Management Agreement, if the Managers appointed by Dream Shareholder had approved the Joint Sale and the Joint Sale Purchaser and the Joint Sale and could not be implemented due to the Other Shareholder not agreeing, or if both Shareholders have not approved the Joint Sale and Joint Sale Purchaser; and

(vii) if the Joint Sale Purchaser fails to complete the Joint Sale, the provisions of this article 8.3.5 shall apply again.

8.3.6. If the Other Shareholder elects or is deemed to proceed by way of an Individual Sale pursuant to article 8.3.4. (ii), the following terms and conditions shall apply to the Individual Sale:

(i) the Other Shareholder shall be entitled to submit an offer to purchase the Offeror's Securities;

(ii) the terms and conditions of the sale of the Offeror's Securities shall not require the approval of the Other Shareholder, provided that, if the Offeror intends to sell the Offeror's Securities at an effective price less than ninety-seven percent (97.5%) of the price specified in the Notice of Sale, it may only sell its Securities after having offered (such offer the "Subsequent Offer") such effective price or terms (at least on the basis of a letter of intent entered into with a potential purchaser) to the Other Shareholder and if the Other Shareholder has not, within a period of ten (10) Business Days, accept the Subsequent Offer. If the Other Shareholder accepted the Subsequent Offer. Article 8.3.3. shall apply accordingly;

(iii) if the identity of the proposed transferee (the "Individual Purchaser") is not acceptable to the Other Shareholder acting reasonably, the Other Shareholder may disapprove the Individual Purchaser, the Offeror shall not be permitted to sell the Offeror's Securities to such Individual Purchaser, and the Offeror may elect, in its sole discretion, that:

(A) the provisions of this article 8.3 shall apply again to any proposed Transfer of the Offeror's Securities to any Transfer of the Offeror's Securities thereafter; or

(B) the Offeror shall sell all, but not less than all, of the Offeror's Securities to the Other Shareholder, and the Other Shareholder shall be obligated to purchase from the Offeror all, but not less than all, of the Offeror's Securities at a price equal to the price agreed with the Individual Purchaser. In such case, article 8.3.3 shall apply accordingly. The Offeror shall deliver a notice in writing of its election (the "Notice of Election") to the Other Shareholder within five (5) Business Days of receipt of notice from the Other Shareholder that it does not approve the Individual Purchaser.

(iv) If the Individual Sale is not completed within eight (8) months from the Notice of Election has been given or is deemed to have been given, article 8.3.1 shall apply again.

To permit the practical implementation of this article 8.3, no Securities may be sold by any Shareholder as part of or incidental to the sale of any other assets or any other transaction.

8.4 Any transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. No transfer of Shares is binding vis-à-vis the Company or vis-à-vis third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company in accordance with the rules on the transfer of claims in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

Management - Auditor

9. Composition of the Board.

9.1 The Company shall be managed by one or several managers, whether Shareholders or not (the "Manager(s)"). Where more than one Manager has been appointed, the Managers will constitute a Board.

9.2 The Board will appoint one Manager as chairman (the "Chairman of the Board").

9.3 The Board may also appoint a secretary, whether a Manager or not, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the Shareholders.

9.4 There shall be two (2) different classes of managers, namely class A managers (the "Class A Managers") and class B managers (the "Class B Managers") and the Board shall be made up of three (3) Class A Managers and three (3) Class B Managers.

9.5 Even after the term of their mandate, the Manager(s) are not entitled to disclose confidential information of the Company or any Company information which may be detrimental to the Company's interests, except when such a disclosure is mandatory by law

10. Appointment, removal, term of office and remuneration of Managers.

10.1 The Manager(s) are appointed by the Shareholders who determine (i) their remuneration and (ii) the limited or unlimited duration of their mandate. POBA Shareholder shall be entitled to propose for appointment a list of candidates for the positions of Class A Managers to the Board, and Dream Shareholder shall be entitled to propose for appointment a list of candidates for the positions of Class B Managers to the Board.

10.2 The Manager(s) will hold office until their successors are elected. They may be re-elected and may be removed at any time, with or without cause, by the Shareholders.

11. Powers of Management.

11.1 The Manager or the Board (as applicable) (the "Management") is vested with the broadest powers to act on behalf of the Company and to perform or authorise all acts of an administrative or a disposal nature, necessary or useful for accomplishing the Company's object, with the exception of (i) the powers reserved by the Law or by these Articles to the Shareholders and specifically the reserved matters provided for in article 21 of these Articles.

11.2 The Management may confer certain powers and/or special mandates, including the representation of the Company vis-à-vis third parties to one or several Manager(s), Shareholder(s) or third person(s), any of these acting either alone or jointly.

12. Meetings of the Board and written resolutions.

12.1 The Board will meet upon the request of any two (2) or more Board members, and where there are both Class A Managers and Class B Managers, by at least one (1) manager of each such class.

12.2 The Chairman of the Board will inform each Board member of place, date, time and agenda of the meeting by written notice or email. Meetings of the Board shall be held at the registered office of the Company or at any other place within Luxembourg as indicated in the notice or email. Such notice must be received by the Board members at least twenty-four (24) hours prior to the meeting. No separate notice is required for meetings held at places, dates and times specified in a time schedule previously adopted by a decision of the Board and in cases of urgency.

12.3 The notice requirement may be waived by unanimous consent by all Board members at the meeting of the Board or otherwise.

12.4 The Chairman of the Board will preside at all Board meetings. In her/his absence the Board may appoint another Board member as Chairman of the Board pro tempore by vote of the majority of the Managers present or represented at such meeting.

12.5 Board members may act at any Board meeting by appointing another Board member in writing as her/his representative.

12.6 Board members may participate in a Board meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such methods of participation are to be considered as equivalent to a physical presence at the meeting. If a meeting of the Board is held by means of telephone communication facilities, all such calls shall be initiated from Luxembourg.

12.7 The quorum for Board meetings is the presence or representation at the relevant Board meeting of a majority of the Board members holding office, including at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager present or represented.

If a quorum is not obtained at any meeting, the meeting shall be adjourned and may be reconvened upon two (2) Business Days' notice to the Managers, at which reconvened meeting the quorum shall be any two (2) Managers.

12.8 At all meetings of the Board, any question shall be decided by a majority of the votes cast on the question, provided that the majority includes at least the vote of one (1) Class A Manager and at least the vote of one (1) Class B Manager. The Chairman of the Board shall not be entitled to a casting vote.

12.9 The minutes of Board decisions must be drawn up and signed by all Board members present at the relevant meeting. Any powers of attorney will remain attached to the minutes.

12.10 A written decision signed by all Managers is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board which was duly convened and held. Such a decision can be documented in either a single document signed by all Managers or in several separate documents all with the same content each of them signed by one or several Managers.

12.11 Where only one Manager has been appointed, such Manager must draw up minutes of his/her decisions in writing and sign these.

12.12 The Board shall meet at least once in every six (6) months and at least one meeting per year will be held at which the Annual Business Plan will be tabled for consideration and approval and, if a meeting of the Board is not held during any six (6) months period, any Manager may call a meeting of the Board on five (5) Business Days prior notice to the other Managers.

12.13 At each meeting of the Board, unless waived unanimously by the Board, the Asset Manager shall report fully to the Board with respect to the current status of the operations of the Company and with respect to all major developments or planned action involving the Company and shall present to the meeting complete current financial information with respect to the Company and such other information as may be requested by the Board.

13. Representation of the Company.

13.1 Where only one (1) Manager has been appointed, the Company will be bound vis-à-vis third parties by the sole signature of that Manager.

13.2 Where the Company is managed by a Board, the Company will be bound vis-à-vis third parties by the joint signatures of one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager.

14. Conflict of Interests.

14.1 No contract or other business between the Company and another company or firm shall be affected or invalidated by the sole fact that one or several duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Manager, (i) has a personal interest in, or (ii) is a duly authorised representative and/or shareholder of the said other company or firm (the "Conflicted Representative").

14.2 Except as otherwise provided for hereafter, the Conflicted Representative shall not be automatically prevented from participating in the deliberations or voting on any such transaction, contract or other business. For all contracts or other business not (i) falling within the scope of the day-to-day management of the Company, (ii) being concluded in the Company's ordinary course of business and (iii) being concluded at arm's length, the Conflicted Representative shall inform the Board of any such personal interest and shall not deliberate or vote on any such transaction or other business, and the Shareholders shall be notified of such transaction or other business and the Conflicted Representative's interest therein.

14.3 If the Conflicted Representative is the sole Manager of the Company, the relevant contract or other business not (i) falling within the scope of the day-to-day management of the Company, (ii) being concluded in the Company's ordinary course of business and (iii) being concluded at arm's length shall be approved by the General Meeting of Shareholders or the Sole Shareholder (as the case may be).

14.4 A Manager who has an interest in a transaction or a proposed transaction with the Company, other than current operations entered into in the ordinary course of business of the Company, conflicting with that of the Company shall request to have entered in the minutes of the meeting of the Board the nature and extent of his interest and shall otherwise comply with applicable legal requirements.

14.5 The Shareholders and the Company acknowledge that some or all of the Managers may have, from time to time, possible conflicts of interest arising from, among other matters, their past or present relationships with, or investments in, the Company or investments in competitors of the Company and their interest in resources utilized by the Company. Subject to their fiduciary duties or the mandatory legal requirements, such conflicts of interest, subject to article 14.6,

shall not, in and of themselves, disqualify such Managers from their office nor from exercising their rights and responsibilities as directors.

14.6 With regard to any action (signing of contracts and amendments thereto, terminations, initiation of court proceedings, etc.) to be taken with regard to (i) a legal relationship (including Shareholder Loans) between the Company on the one side and a Shareholder or any of its Affiliates (in this context, such Shareholder and/or Affiliates together are defined as the “Excluded Party”) on the other side, and (ii) decisions on any such actions regarding contracts between the Company and a third party that shall be or have been concluded either (x) as a replacement of a contract between the Company and any of its Shareholders or (y) for any supply or performance where also an Excluded Party has provided a bid to the Company, the Excluded Party hereby undertakes not to exercise its vote with regard to any respective resolution or decision to be passed or made at a meeting of Shareholders and to ensure that the Managers appointed by it do not exercise their respective vote at a meeting of the Board either.

14.7 Article 14.6 shall not apply to any of (i) the Asset Management Agreement, (ii) an asset management agreement existing from time to time among, inter alia, Dream Shareholder and the Transaction Manager (if any), (iii) an investment services agreements existing from time to time between POBA Shareholder and the Transaction Manager (if any), (iv) any joint venture agreement existing from time to time between the Company and the Shareholders, and (v) any property management agreement or facilities management agreement existing from time to time between an affiliate of Dream Shareholder and the Company in connection with the property management or facilities management of the Property (if any), any transaction which the Company proposes to enter into with a Shareholder or an affiliate or director of a Shareholder.

15. Indemnification of Managers. The Company shall indemnify each Manager and his or her heirs and legal representatives against all costs, charges and expenses, including an amount paid to settle an action or satisfy a judgment, reasonably incurred by him or her in respect of any civil, criminal or administrative proceeding to which he or she is made a party by reason of being or having been a Manager provided (i) he or she acted reasonably (*en bon père de famille*), within the scope of its mandate as Manager and in good faith (*de bonne foi*) with a view to the best interests of the Company.

16. Audit.

16.1 If no independent auditor is required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, the Company’s annual accounts are to be audited by one or more statutory auditors, which can either be one or several Shareholders or third persons.

16.2 If no independent auditor is required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and the Company has twenty-five (25) or less Shareholders, the Shareholders may decide, without being obliged to do so, to have the annual accounts audited by one or more statutory auditors, being either Shareholders or third persons.

16.3 The auditor(s) shall be appointed by the Shareholders who shall determine the (i) number of auditors, (ii) remuneration of the auditor(s) and (iii) duration of the mandate of the auditor(s). The auditor(s) will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by the Shareholders.

Shareholders

17. Shareholders’ Resolutions.

17.1 The Shareholders decide by passing resolutions either in Shareholders’ meetings or, subject to the limitations set forth in these Articles and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, by written resolutions.

17.2 One vote is attached to each Share.

17.3 A quorum for meetings of Shareholders shall consist of each Shareholder being present or represented. If a quorum is not obtained at any meeting, the meeting shall be adjourned and reconvened five (5) Business Days later, at the same time and in the same location, at which reconvened meeting the quorum shall be the Shareholders present. Meetings of the Shareholders shall be held at the registered office of the Company or at any other place within Luxembourg.

17.4 Notwithstanding the above, any amendment to the Articles must be approved by (i) the majority of Shareholders in number and (ii) three-quarters (3/4) of the issued share capital, except as otherwise required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg or by the Articles.

17.5 All other Shareholders’ resolutions will be taken by Shareholders representing more than half of the issued share capital of the Company, except as otherwise required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg or by the Articles. In case the quorum is not reached at the first meeting or written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of issued share capital represented.

18. Written resolutions.

18.1 If the Company has twenty-five (25) or less Shareholders, the Shareholders’ resolutions do not have to be passed in Shareholders’ meetings but may also be passed by written resolution.

18.2 The text of resolutions to be adopted by written resolution will be sent to the Shareholders in writing by the Management by registered letter, letter, e-mail or fax. Shareholders are under the obligation to cast their vote and send it back to the Management by registered letter, letter, e-mail or fax within fifteen (15) days as from the receipt of the letter. Any votes not cast within this time frame will be considered as having abstained from voting.

18.3 The formal requirements set forth in para. 18.2 for passing written Shareholders' resolutions may be waived by unanimous written resolution of all Shareholders in the relevant written resolution or otherwise.

The formal requirements set forth in para. 18.2 for passing written Shareholders' resolutions do not apply if the Company has only one Shareholder. All resolutions adopted by a sole Shareholder must, however, be documented in writing and signed by the sole Shareholder.

18.4 Any copies or extracts of the written Shareholders' resolutions shall be certified by the Management.

19. Shareholders' meetings (annual and extraordinary).

19.1 An annual Shareholders' meeting needs only be held if the Company has more than twenty-five (25) Shareholders. In that case, these Articles shall be amended in order to provide for the date and time at which such annual Shareholders' meeting shall be held.

19.2 Extraordinary Shareholders' meetings are convened in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by notice of the Management, the auditor(s) of the Company or the Shareholder(s) representing at least half of the issued share capital of the Company.

19.3 A Shareholders' meeting may only be held abroad if, in the opinion of the Management, this should be necessary due to circumstances of force majeure.

19.4 The notice convening the Shareholders' meeting and indicating its place, date, time and agenda shall be sent to the Shareholders at least eight (8) days prior to the Shareholders' meeting. If all Shareholders are present or represented at a Shareholders' meeting, they may state that they have been informed about the agenda of the meeting and waive the aforesaid requirement of prior notice.

19.5 Any duly constituted Shareholders' meeting represents the Shareholders of the Company.

19.6 If the Company has only a sole Shareholder, this sole Shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders by applicable law and these Articles. Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable to that situation.

20. Procedure at Shareholders' meetings.

20.1 A Shareholder may act at a Shareholders' meeting by appointing a representative, who does not have to be a Shareholder, in writing or by fax.

20.2 Shareholder(s) may participate in a Shareholders' meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

20.3 The Management may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a Shareholders' meeting.

20.4 The Chairman of the Board, or in his/her absence, any other person designated by the Shareholders will preside at each Shareholders' meeting (the "Chairman of the Shareholders' Meeting").

20.5 The Chairman of the Shareholders' Meeting will appoint a secretary. The Shareholders will appoint one or several scrutineer(s). The Chairman of the Shareholders' meeting together with the secretary and the scrutineer(s) form the bureau of the general meeting (the "Bureau").

20.6 An attendance list indicating (i) name of the Shareholders, (ii) number of shares held by them and, if applicable, (iii) name of the representative, must be drawn up and signed by the members of the Bureau.

20.7 Minutes of the resolutions of the Shareholders' meeting shall be drawn up and signed by the Bureau.

20.8 Copies or extracts of the minutes of the Shareholders' meeting shall be certified by the Management.

21. Information rights.

21.1 The Management shall deliver, or shall cause the Asset Manager to deliver, to its Board and each Shareholder:

(i) for the monthly interim dividend distribution referred to in article 25, a detailed schedule on the determination of the Income Available for Distribution of any month specifying the amounts allocated to the various items included in the definition of "Income Available for Distribution" (and, where reserves have been included in the items, the amount applied to any line item under such item) for any calendar quarter by e-mail at least two (2) Business Days prior to the distribution of the Income Available for Distribution for the relevant month to the Shareholders;

(ii) Each year, a draft of the proposed Annual Business Plan (including the annual budget) for approval by the Shareholders by October 31 of such year;

(iii) within (45) forty-five days after the end of each quarter of each financial year the Quarterly Reports; and

(iv) within (20) twenty days after the end of each month the Monthly Reports.

22. Reserved matters. The following matters require the Shareholders' unanimous prior approval:

- (a) any change in the articles or by-laws of the Company;
- (b) any change in the issued capital of the Company;
- (c) the entering into of any agreement or the making of any offer or the granting of any right capable of becoming an agreement to allot or issue any shares of the Company;
- (d) any action that may lead to or result in a material change in the nature of the business of the Company;
- (e) except as provided in any joint venture agreement existing from time to time between the Company and the Shareholders, the borrowing of any money in excess of two million euro (EUR 2,000,000);
- (f) the approval or amendment of each Annual Business Plan of the Company;
- (g) the making or incurring by the Company of any single capital expenditure in excess of two million euro (EUR 2,000,000) or any capital expenditures that, in the aggregate, are in excess of ten million euro (EUR 10,000,000) in any financial year, except if included in the approved Annual Business Plan;
- (h) the granting of any security or creation of any encumbrances on the assets of the Company (other than as are necessary to secure operating lines of credit with chartered banks or in respect of purchase money security interests);
- (i) the granting of any license to assign or underlet in respect of any lease or in respect of a license for alterations where there are any case material works or works to the structure of the Property
- (j) the taking of any steps to wind up or terminate the corporate existence of the Company;
- (k) the sale, lease, license (on an exclusive and irrevocable basis), exchange or disposition of the Property, or of property or assets of the Company if not included in the approved Annual Business Plan;
- (l) the making, directly or indirectly, of loans or advances to any Person;
- (m) the giving of security for, or the guaranteeing of, debts of any Person;
- (n) except as otherwise provided in the present Articles, the declaration or payment of any dividend;
- (o) except as otherwise provided in the present Articles, the admission to the Company of any additional shareholder;
- (p) the acquisition or incorporation of any Subsidiary;
- (q) the taking, holding, subscribing for or agreeing to purchase or acquire shares in the capital of any body corporate;
- (r) the entering into any property or asset management, services or advisory agreement in relation to the Property, other than the Asset Management Agreement or any property management agreement or facilities management agreement between an affiliate of Dream Shareholder and the Company;
- (s) the termination or replacement of the Asset Manager;
- (t) the entering into of a partnership or of any arrangement for the sharing of profits, union of interests, joint venture or reciprocal concession with any Person;
- (u) the entering into of an amalgamation, merger or consolidation with any other body corporate;
- (v) any change in the number of managers of the Company from that provided elsewhere in this Agreement;
- (w) any change in the fiscal year end of the Company;
- (x) any agreement with or commitment to any Party or any Affiliate of such Party;
- (y) the approval of any planning applications and/or planning matters;
- (z) the approval of the identity of insurers and the material terms of any insurance policy;
- (aa) the approval of all litigation matters involving sums greater than two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000);
- (bb) the approval of any matters which may give rise to real estate transfer taxes or other similar taxes becoming payable; and
- (cc) any commitment or agreement to do any of the foregoing.

Financial year, Distributions of earnings

23. Financial year.

23.1 The Company's financial year begins on the first day of the month of January and ends on the last day of the month of December.

24. Approval of financial statements.

24.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the Management will draw up the annual accounts of the Company in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

24.2 The Management will submit the annual accounts of the Company to the company's auditor(s), if any, for review and to the Shareholders for approval.

24.3 Each Shareholder may inspect the annual accounts at the registered office of the Company as provided for by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

25. Allocation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. This allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

The Shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be allocated. The reserve can be used in whole or in part to (i) absorb existing losses, if any, (ii) put into a reserve or provision, (iii) carry it forward to the next following financial year or (iv) be distributed to the Shareholders as a dividend.

26. Interim dividends. Unless the Shareholders otherwise determine, to the extent permitted by law and provided that the information of article 21.1 (i) has been provided materially in the form as set out in article 21.1 (i) to the Board and the Shareholders, in respect of each month, the Company shall distribute to the Shareholders its Income Available for Distribution, pro rata to their holding of Shares, on the tenth (10th) day of the respective following month. No distribution shall be made if the funds are required to meet Required Expenses.

The Management is authorised to pay out such interim dividends, provided that current interim accounts have been drawn-up and that said interim accounts show that the Company has sufficient available funds for such a distribution. Any such distribution shall be applied first in satisfaction of any accrued and unpaid interest on any Shareholder Loan from such Shareholder and then shall be paid by dividend on such Shareholders' Shares.

Dissolution, Liquidation

27. Dissolution and liquidation.

27.1 The dissolution of the Company may be resolved by its Shareholders with the same quorum and majority required to amend these Articles, unless otherwise provided by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

27.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the Shareholders determining powers and compensation of the liquidator(s).

27.3 After payment of all the outstanding debts of and charges against the Company, including taxes and expenses pertaining to the liquidation process, the remaining net assets of the Company shall be distributed equally to the Shareholders pro rata to the number of the shares held by them.

Applicable law

28. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined by the applicable law."

Fourth resolution

The general meeting of shareholders of the Company resolved:

1. to re-designate Mr George Valentini and Mr Cengiz Coelhan, currently class A managers of the Company, as class B managers of the Company for an unlimited duration and

2. to appoint the following persons as class A managers of the Company for an unlimited duration:

(a) Mr Shi Young Lee, born in Busan (South Korea) on 3 October 1975, professionally residing at 10F 23-10 Yeouido-dong, Yeongdeungpo-gu, Seoul, South Korea;

(b) Mrs Sonia Baldan, born in Luxembourg on 27 January 1960, professionally residing at 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg; and

(c) Mr Elvin Montes, born in Jlabong W Samar (Philippines) on 12 April 1982, professionally residing at 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders of the Company resolved to appoint PricewaterhouseCoopers, a Luxembourg société cooperative, residing at 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 65477, as independent auditor of the Company with immediate effect and for an unlimited duration.

Costs and expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Declaration

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands English, states that, on request of the proxyholders of the appearing parties, the present deed is drafted in English, followed by a French version and that, in case of any difference between the English and the French texts, the English text shall prevail.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, who are known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said proxyholders signed together with the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trente janvier.

Par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Dundee International (Luxembourg) Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 108.197.418 et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.396 (l'«Associé Unique»),

représentée par Monsieur Cengiz Coelhan,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 21 janvier 2015.

Ladite procuration, qui après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire sus-mentionné, devra être annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement Laquelle comparante, dûment représentée, déclare détenir l'intégralité des parts sociales de Dundee (International) 24 S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg par acte notarié du 6 décembre 2013 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 424, du 15 février 2014, ayant un capital social de douze mille cinq cent deux euros (EUR 12.502,-), ayant son siège social au 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 183.055.

Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié du 10 décembre 2014 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 59, du 9 janvier 2015.

L'Associé Unique, représentée tel qu'indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social de la Société a requis le notaire soussigné d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Approbation de POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l. en tant que nouvel associé de la Société.
2. Modification de l'objet social de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **4. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement négociables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut également employer ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier et ce, sous quelque forme que ce soit.

La Société peut octroyer des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut également accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social de la Société et sans engendrer une obligation de disposer d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de son intérêt.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession d'une autorisation.»

3. Refonte complète des statuts de la Société.
4. Requalification de M. George Valentini et de M. Cengiz Coelhan, actuellement gérants de catégorie A de la Société, en tant que gérants de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée.
5. Nomination de M. Shi Young Lee, Mme. Sonia Baldan et M. Elvin Montes en tant que nouveaux gérants de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée.
6. Nomination de PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société.

7. Divers.

Ayant considéré chaque point à l'ordre du jour, l'Associé Unique adopte, et requière le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à un transfert de parts sociales, six mille deux cent cinquante-et-une (6.251) parts sociales de la Société ont été transférées à la société POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189111. Par conséquent, l'Associé Unique décide d'accepter POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l. en tant que nouvel associé de la Société.

POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., susmentionnée,

ici représentée par Madame Sonia Baldan,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 29 janvier 2015, a ensuite rejoint l'assemblée générale.

Ladite procuration, qui après avoir été signée ne varietur par le titulaire de la procuration et par le notaire susmentionné, devra être annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés de la Société décida de modifier l'objet social de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

« **4. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement négociables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut également employer ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier et ce, sous quelque forme que ce soit.

La Société peut octroyer des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut également accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social de la Société et sans engendrer une obligation de disposer d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de son intérêt.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession d'une autorisation»

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés de la Société décida de procéder à la refonte complète des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

STATUTS

Définitions

«Associé Dream» signifie Dundee International (Luxembourg) Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160396;

«Associé POBA» signifie POBA LUX HOLDCO (LUXEMBOURG) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189111;

«Associés» signifie l'Associé POBA et l'Associé Dream en tant qu'associés de la Société, chacun étant individuellement désigné comme un «Associé»;

«Bénéfice Distribuible» signifie les recettes monétaires totales (y compris, sans s'y limiter, les paiements anticipés du loyer net et des charges) de la Société diminuées des: (i) ajustements concernant les loyers prépayés (le cas échéant), (ii) frais d'exploitation réels augmentés de tous courus et de toutes réserves au titre des frais d'exploitation tel que déterminés par le Gestionnaire d'Actifs (ou, si aucun Contrat de Gestion d'Actifs n'est conclu, par le Conseil), (iii) frais généraux et d'administration réels (y compris, mais non limité aux frais juridiques, frais d'audit, frais de conseils fiscaux, frais d'évaluation, etc.) augmentés de tous courus et de toutes réserves au titre des frais généraux d'administration tels que déterminés par le Gestionnaire d'Actifs (ou, si aucun Contrat de Gestion d'Actifs n'a été conclu, par le Conseil), (iv) impôts réels (comprenant la TVA, l'impôt sur les sociétés, la retenue d'impôt sur les travaux de construction et la taxe professionnelle) augmentés de tous courus et de toutes réserves au titre des impôts, tel que déterminé par le Gestionnaire d'Actifs (ou, si aucun Contrat de Gestion d'Actifs n'a été conclu, par le Conseil), (v) réserves au titre des paiements d'intérêts et de capital en vertu des prêts seniors, (vi) frais de gestion d'actifs et frais applicables du gestionnaire d'Actifs (le cas échéant), (vii) réserves au titre des dépenses en capital, améliorations locatives, travaux d'aménagement, travaux des propriétaires, commissions des baux à loyer, et (viii) réserves requises pour empêcher une Violation des Engagements anticipée tel que déterminé par le Gestionnaire d'Actifs (ou, si aucun Contrat de Gestion d'Actifs n'a été conclu, par le Conseil) et (ix) réserves au titre des paiements d'intérêts et de capital en vertu des Prêts d'Associé;

«Conseil» signifie le conseil de gérance de la Société;

«Contrat de Gestion d'Actifs» signifie tout contrat de gestion d'actifs pouvant être en vigueur entre la Société et un Gestionnaire d'Actifs en lien avec la Propriété;

«Contrôle» signifie, en relation avec une entité, le pouvoir d'une Personne, en détenant des parts sociales ou étant capable d'exercer des droits de vote, de s'assurer que les affaires de l'entité sont menées conformément à ses souhaits, et les mots «Contrôlé(e) par», «Contrôlant» et mots similaires ont des sens correspondants; la Personne qui Contrôle une entité Contrôlée est réputée Contrôler une entreprise, un partenariat, une société à responsabilité limitée, une joint venture ou un trust qui est Contrôlé par l'entité Contrôlée, et ainsi de suite; nonobstant de ce qui précède, aucun «Changement de Contrôle» résultera des circonstances indiquées susmentionnées, si une entreprise ou une entité commerciale sera cotée à une bourse reconnue et que les actions concernée sont admises à négociation à cette bourse.

«Dépenses Nécessaires» signifie (i) tous frais ou dépenses concernant tout élément inclus dans le Plan d'Affaires Annuel applicable à cette date, (ii) dépenses relatives à la maintenance et aux réparations pour protéger la vie, la santé ou la sécurité ou pour se conformer aux lois applicables ou aux accords contractuels de bail, (iii) toutes les autres dépenses que la Société doit supporter par la loi en vigueur ou des contrats opposables aux tiers, et (iv) des dépenses nécessaires pour empêcher ou remédier à une violation des engagements en vertu d'un contrat de financement conclu par la Société;

«Filiale» et «Société Affiliée» signifie, pour toute Personne, toute autre Personne qui, directement ou indirectement, à travers un ou plusieurs intermédiaires, Contrôle, est Contrôlée par ou est sous le Contrôle commun de cette Personne;

«Gérants» signifie tous les gérants de la Société et, le cas échéant, conjointement les Gérants de Catégorie A et les Gérants de Catégorie B;

«Gestionnaire d'Actifs» signifie le gestionnaire d'actifs nommé en lien avec la Propriété conformément au Contrat de Gestion d'Actifs;

«Gestionnaire de Transaction» signifie tout gestionnaire de transaction nommé à tout moment conformément à tout contrat d'entreprise conjointe pouvant exister de temps en temps entre la Société et les Associés;

«Jours Ouvrables» signifie tout jour, autre qu'un samedi ou un dimanche, pendant lequel HSBC Bank plc, Luxembourg Branch à Luxembourg-Ville, Luxembourg est ouverte pour les activités bancaires commerciales pendant les heures d'ouverture normales;

«Parts Sociales» signifie les parts sociales dans le capital de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et inclut les parts de la Société actuellement en circulation ainsi que toutes parts sociales supplémentaires qui seront émises par la Société et "Part Sociale" signifie chacune de ses parts sociales;

«Personne» signifie tout personne physique, une entreprise individuelle, un partenariat, une compagnie, une entité, une association sans personnalité morale, un consortium financier sans personnalité morale, un organisme sans personnalité morale, une fiducie, une personne morale, un gouvernement, un organisme de réglementation gouvernemental, un ministère, une agence, une commission, un conseil, un tribunal, un organisme de règlement des différends, un bureau, un tribunal, y compris, selon le contexte, lorsque ces personnes agissent en qualité de fiduciaire, d'exécuteur testamentaire ou de liquidateur de succession ou en toute autre qualité de représentant personnel;

«Plan d'Affaires Annuel» signifie le plan d'affaires comprenant le budget annuel préparé chaque année par le Gestionnaire d'Actifs;

«Prêt(s) d'Associé» signifie toute obligation de dette de la Société à un Associé ou tout autre montant que la Société peut devoir à un Associé, soit présentement ou dans le futur et documenté ou non par un billet à ordre, dette ou autre preuve d'endettement émis ou qui peut être émis par la Société à un Associé, ou sur un compte ouvert;

«Propriété» signifie la propriété commerciale détenue par la Société à Stuttgart, Allemagne et enregistrée au cadastre de Vaihingen, conservé au tribunal local de Stuttgart, folio 12697 (parcelle 1512/3);

«Rapports Mensuels» signifie les rapports à préparer une fois par mois conformément à l'article 21;
«Rapports Trimestriels» signifie les rapports à préparer tous les trimestres conformément à l'article 21;
«Société Mère» signifie une Personne détenant la totalité des parts sociales émises et en circulation de l'Associé;
«Titres» signifie collectivement les Prêts d'Associé et les Parts Sociales;
«Violation des Engagements» signifie toute violation d'un engagement financier (y compris le rapport prêt/valeur) en vertu de toute dette senior.

Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée

1. Forme.

1.1 Il est formé une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), par l'article 1832 du Code Civil, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société peut être composée d'un nombre d'associés n'excédant pas quarante (40).

2. Dénomination de la Société. La Société porte la dénomination «Dundeal (International) 24 S.à r.l.».

3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Luxembourg.

3.2 La Gérance est autorisée à changer l'adresse du siège social de la Société à l'intérieur de la municipalité du siège social de la Société.

3.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par une décision de la Gérance.

3.4 Au cas où la Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger, ou que de tels événements sont imminents, elle pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera régie par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

4. Objet. La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables négociables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatifs à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut également employer ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier et ce, sous quelque forme que ce soit.

La Société peut accorder octroyer des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut également accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social de la Société et sans engendrer une obligation de disposer d'une autorisation spécifique.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de son intérêt social.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession d'une autre autorisation.

5. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Capital social, Transfert de parts sociales

6. Capital social.

6.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent deux euros (EUR 12.502), divisé en douze mille cinq cent deux (12.502) Parts Sociales, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

6.2 En plus du capital social les Associés peuvent décider d'établir un compte de prime d'émission. Toutes les primes payées sur des Parts Sociales en plus de la valeur nominale doivent être transférées à ce compte de prime d'émission. L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé par la Société pour racheter les propres Parts Sociales de la Société des Associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale,

6.3 En plus du capital social et du compte de prime d'émission, la Société peut tenir un compte 115 (compte «Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres») sur lequel la Société allouera toutes contributions en capital à la Société qui s'effectuera sans que la Société émettra de nouvelles actions en contrepartie de la contribution appropriée.

6.4 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par les Associés conformément aux présents Statuts et aux lois du Grand-Duché du Luxembourg applicables à toute modification des présents Statuts.

7. Parts Sociales.

7.1 Toutes les Parts Sociales sont et resteront nominatives.

7.2 La propriété d'une Part Sociale emporte de plein droit adhésion implicite aux Statuts et aux décisions des Associés.

7.3 Chaque Part Sociale confère à son propriétaire une voix, sous réserve des limitations imposées par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

7.4 Chaque Part Sociale est indivisible à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés aux Parts Sociales jusqu'à ce qu'un mandataire commun ait été notifié par les propriétaires à la Société par écrit ou facsimilé.

8. Transfert des Titres.

8.1 Restriction sur le transfert des Titres

8.1.1 Sauf disposition contraire expresse dans un contrat d'entreprise commune pouvant exister de temps en temps entre les Associés et la Société ou accord unanime de tous les Associés, aucun Associé ne pourra transférer, directement ou indirectement, quelconque Titre qu'il détient à toute Personne sans l'accord préalable de l'autre Associé.

8.1.2 L'Associé POBA ne pourra transférer aucun de ses Titres avant le cinquième (5^{ème}) anniversaire de la date de la présente modification des statuts de la Société (la «Période d'Engagement»), à condition que, si l'Associé Dream décide de vendre ses Titres pendant la Période d'Engagement, l'Associé POBA aura le droit de vendre lui aussi ses Titres conformément à l'article 8.3.

8.1.3 Tout Associé qui accepte d'acheter tous Titres détenus par tout autre Associé acquerra également, et l'autre Associé vendra, un intérêt proportionnel dans les Prêts d'Associé détenus par l'autre Associé pour un prix d'achat équivalent au montant en principal impayé de ces Prêts d'Associé augmenté de tous les intérêts courus et non versés à la date d'achat.

8.1.4 Sauf expressément convenu entre les Associés, aucun Associé ne peut transférer ses Parts Sociales sans que les Prêts d'Associé y relatifs ne soient transférés en parallèle au même cessionnaire.

8.2 Transferts Autorisés

8.2.1 Nonobstant les dispositions de l'article 8.1, chaque Associé aura le droit de vendre, transférer et céder la totalité (et pas moins de la totalité) de ses Titres à sa Société Mère ou à une Personne dont tous les intérêts émis et en circulation sont détenus par l'Associé ou par la Société Mère, à condition que cet Associé continue d'être lié par toutes les obligations (et de bénéficier de tous les droits) comme il peut être prévu de temps en temps par un contrat d'entreprise commune existant entre les Associés et la Société.

8.2.2 Si (i) la Personne à qui sont vendus, transférés et cédés les Titres conformément à l'article 8.2.1 cesse de détenir toutes les Parts Sociales émises et en circulation de l'Associé, ou (ii) toutes les Parts Sociales émises et en circulation de la Personne à qui les Parts Sociales sont vendues, transférées et cédées cessent d'être détenues par l'Associé ou par la Société Mère, alors cette Personne devra retransférer les Parts Sociales et les Prêts d'Associé transférés conformément à l'article 8.2.1 à l'Associé immédiatement avant cet événement.

8.2.3 Nonobstant ce qui précède, lorsque la Société est composée de plusieurs Associés, tout transfert de Parts Sociales à des tiers requiert l'agrément des Associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

8.3 Droit de Première Offre

8.3.1 Si un Associé Dream ou un Associé POBA (cet Associé, l'«Offrant») souhaite, à tout moment après l'expiration de la Période d'Engagement, vendre la totalité, et pas moins de la totalité, de ses Titres (les «Titres de l'Offrant») il doit premièrement offrir de vendre ces Titres à l'autre Associé (l'«Autre Associé»). L'Offrant doit remettre un avis écrit de l'offre (l'«Avis de Vente») à l'Autre Associé dans lequel l'Offrant offrira irrévocablement de vendre les Titres de l'Offrant, contre des liquidités, à l'Autre Associé au prix et selon les termes prévus dans l'Avis de Vente.

8.3.2 Une fois que l'Avis de Vente a été remis, l'Autre Associé aura le droit d'acheter la totalité, mais pas moins de la totalité, des Titres de l'Offrant.

8.3.3 Endéans vingt (20) Jours Ouvrables après que l'Avis de Vente ait été reçu par l'Autre Associé (la «Période d'Offre»), l'Autre Associé pourra donner à l'Offrant un avis écrit (l'«Avis d'Acceptation») acceptant l'offre contenue dans l'Avis de Vente. Si l'Autre Associé adresse un Avis d'Acceptation pendant la Période d'Offre confirmant son accord d'acheter, dans leur totalité, tous les Titres de l'Offrant, la vente des Titres de l'Offrant à l'Autre Associé s'effectuera endéans vingt (20) Jours Ouvrables suivant l'expiration de la Période d'Offre. L'Autre Associé aura le droit de nommer un acheteur tiers pouvant acheter jusqu'à vingt-cinq pour cent (25%) des Parts Sociales, auquel cas l'Autre Associé et ce tiers acquerront chacun la partie pertinente des Parts Sociales de l'Offrant.

8.3.4 Si l'Offrant ne reçoit aucun Avis d'Acceptation de la part de l'Autre Associé endéans la Période d'Offre confirmant sa volonté d'acheter la totalité, mais pas moins de la totalité, des Titres de l'Offrant, l'Autre Associé peut décider, à sa seule discrétion, que:

(i) les Associés instruiront conjointement le Gestionnaire de Transaction de mettre sur le marché la totalité, et non moins de la totalité, des Titres ou de l'intérêt direct de la Société dans la Propriété (les «Actifs Proposés») à un ou plusieurs sans liens de dépendance (le «Tiers») endéans huit (8) mois à compter de la date à laquelle l'Avis de Vente a été reçu ou est jugé avoir été reçu (une «Vente Commune») conformément à l'article 8.3.5; ou

(ii) l'Offrant sera autorisé à vendre les Titres de l'Offrant, et, si l'Offrant est un Associé Dream, ensemble avec les droits et obligations du Gestionnaire d'Actifs en vertu du Contrat de Gestion d'Actifs, à un Tiers endéans huit (8) mois à compter de la date à laquelle l'Avis de Vente a été reçu ou est jugé avoir été reçu (une «Vente Individuelle») conformément à l'article 8.3.6.

L'Autre Associé enverra un avis écrit indiquant son choix en vertu du paragraphe (i) ou (ii) à l'Offrant endéans dix (10) Jours Ouvrables après l'expiration de la Période d'Offre, sans quoi l'Autre Associé sera réputé avoir choisi de procéder sur base du paragraphe (ii). Si une Vente Commune ou une Vente Individuelle n'est pas accomplie endéans cette période de huit (8) mois, les dispositions de l'article 8.3 s'appliqueront à nouveau à tout transfert de Titres proposé et ainsi de suite à l'avenir.

8.3.5 Si l'Autre Associé choisit de procéder à une Vente Commune conformément à l'article 8.3.4. (i), les modalités et conditions suivantes s'appliqueront à la Vente Commune:

(i) chacun des Associés aura le droit de soumettre une offre pour acheter les Actifs Proposés;

(ii) le Gestionnaire d'Actifs reverra les modalités et conditions des offres reçues pour les Actifs Proposés et recommandera au Conseil l'acquéreur proposé avec lequel entrer en négociations exclusives le cas échéant;

(iii) le Conseil approuvera à l'unanimité l'acquéreur proposé, selon le cas, qui se verra octroyer l'exclusivité pour négocier les modalités d'un contrat d'achat pour les Actifs Proposés (cet acheteur proposé, l'«Acquéreur de la Vente Commune»);

(iv) le Gestionnaire d'Actifs gèrera le processus de due diligence et la négociation du contrat d'achat avec l'Acquéreur de la Vente Commune et informera régulièrement le Conseil du processus de Vente Commune;

(v) le Conseil approuvera à l'unanimité le contrat d'achat final avec l'Acquéreur de la Vente Commune avant son exécution;

(vi) si le Conseil n'approuve pas à l'unanimité l'Acquéreur de la Vente Commune conformément au point (iii) ci-dessus ou le contrat final de la transaction avec l'Acquéreur de la Vente Commune conformément au point (v) ci-dessus, l'Offrant aura le droit de procéder à une Vente Individuelle conformément à l'article 8.3.6, à condition, toutefois, que l'Associé Dream ait seulement le droit de vendre les droits et obligations en vertu du Contrat de Gestion d'Actifs, si les Gérants nommés par l'Associé Dream avaient approuvé la Vente Commune et l'Acquéreur de la Vente Commune et que la Vente Commune ne puisse pas être réalisée à cause du refus de l'Autre Associé, ou si les deux Associés n'ont pas approuvé la Vente Commune et l'Acquéreur de la Vente Commune, et

(vii) si l'Acquéreur de la Vente Commune ne parvient pas à conclure la Vente Commune, les dispositions du présent article 8.3.5 s'appliqueront à nouveau.

8.3.6 Si l'Autre Associé choisit ou a le droit de procéder à une Vente Individuelle conformément à l'article 8.3.4. (ii), les modalités et conditions suivantes s'appliqueront à la Vente Individuelle:

(i) l'Autre Associé aura le droit de soumettre une offre pour acheter les Titres de l'Offrant;

(ii) les modalités et conditions de la vente des Titres de l'Offrant ne requerront pas l'approbation de l'Autre Associé, à condition que, si l'Offrant envisage de vendre les Titres de l'Offrant à un prix effectif inférieur à quatre-vingt-dix-sept virgule cinq pour cent (97,5%) du prix indiqué dans l'Avis de Vente, il ne pourra seulement vendre ses Titres qu'après avoir offert (cette offre, l'«Offre Subséquente») ce prix effectif ou ces modalités (au moins sur la base d'une lettre d'intention conclue avec un acquéreur potentiel) à l'Autre Associé et si l'Autre Associé n'a pas, endéans une période de dix (10) Jours Ouvrables, accepté l'Offre Subséquente. Si l'Autre Associé a accepté l'Offre Subséquente, l'article 8.3.3 s'appliquera en conséquence;

(iii) si l'identité du cessionnaire proposé (l'«Acheteur Individuel») n'est pas acceptable pour l'Autre Associé agissant raisonnablement, l'Autre Associé peut désapprouver l'Acheteur Individuel, l'Offrant ne sera pas autorisé à vendre les Titres de l'Offrant à cet Acheteur Individuel et l'Offrant peut choisir, à sa seule discrétion, que:

(A) les dispositions du présent article 8.3 s'appliqueront à nouveau à tout Transfert des Titres de l'Offrant proposé à tout Transfert des Titres de l'Offrant par la suite; ou

(B) L'Offrant vendra la totalité, et pas moins de la totalité, des Titres de l'Offrant à l'Autre Associé et l'Autre Associé sera obligé d'acheter à l'Offrant la totalité, et pas moins de la totalité, des Titres de l'Offrant à un prix équivalent au prix convenu avec l'Acheteur Individuel. Dans ce cas, l'article 8.3.3 s'appliquera conformément. L'Offrant délivrera un avis écrit indiquant son choix (l'«Avis d'Option») à l'Autre Associé endéans cinq (5) Jours Ouvrables à compter de la réception de l'avis de la part de l'Autre Associé indiquant qu'il n'approuve pas l'Acheteur Individuel.

(iv) Si la Vente Individuelle n'est pas conclue endéans huit (8) mois à compter de la date à laquelle l'Avis d'Option a été reçu ou est jugé avoir été reçu, l'article 8.3.1 s'appliquera à nouveau.

Afin de permettre l'application pratique du présent article 8.3, aucun Titre ne sera vendu par un des Associés en tant que partie ou en lien avec la vente de tout autre actif ou toute autre transaction.

8.4 Tout transfert de Parts Sociales doit être formalisé par acte notarié ou par acte sous seing privé. Un tel transfert de Parts Sociales n'est opposable à la Société et aux tiers qu'après qu'il ait été signifié à la Société ou accepté par elle conformément aux règles sur le transfert de créances en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier de l'article 1690 du Code Civil.

Gérance; Audit

9. Composition du Conseil.

9.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, Associés ou non Associés (le(s) «Gérant(s)'). Si plus d'un Gérant est nommé, les Gérants formeront un Conseil.

9.2 Le Conseil choisira parmi ses membres un président (le «Président du Conseil').

9.3 Le Conseil pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des Associés.

9.4 Il pourra y avoir deux (2) catégories de gérants, à savoir des gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et des gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B») et le Conseil sera composé de trois (3) Gérants de Catégorie A et de trois (3) Gérants de Catégorie B.

9.5 Le(s) Gérant(s) ne révélera/révéleront pas, même après la fin de leur mandat, des informations confidentielles de la Société ou toute information concernant la Société dont la révélation pourrait porter préjudice aux intérêts de la Société, excepté lorsqu'une telle révélation est obligatoire par la loi.

10. Nomination, révocation, durée des mandats et rémunération des Gérants.

10.1 Le(s) Gérant(s) sont nommés par les Associés qui déterminent (i) leur rémunération et (ii) la durée limitée ou illimitée de leur mandat. L'Associé POBA aura le droit de proposer au Conseil une liste de candidats pouvant être nommés en tant que Gérant de Catégorie A et l'Associé Dream aura le droit de proposer au Conseil une liste de candidats pouvant être nommés en tant que Gérant de Catégorie B.

10.2 Le(s) Gérant(s) exerceront leurs fonctions jusqu'à ce que leur successeurs soient nommés. Il(s) peut/peuvent être renommé(s) et révoqué(s) à tout moment par les Associés, avec ou sans motif.

11. Pouvoirs des Gérants.

11.1 Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil (la «Gérance») est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour accomplir et autoriser tous les actes d'administration ou de disposition, nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception (i) des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents Statuts aux Associés sont de la compétence de la Gérance, en particulier les domaines réservés prévus par l'article 21 des présents Statuts.

11.2 La Gérance peut conférer certains pouvoirs et/ou mandats spéciaux, y inclus la représentation de la Société vis-à-vis des tiers à un ou plusieurs Gérant(s), Associé(s) ou tiers, agissant chacun soit seul ou conjointement.

12. Réunions du Conseil et résolutions circulaires.

12.1 Le Conseil se réunira à la demande de deux (2) ou plusieurs membres du Conseil, et si le Conseil est composé de Gérants de Catégorie A et de Gérants de Catégorie B, à la demande d'au moins un (1) gérant de chacune de ces catégories.

12.2 Le Président du Conseil indiquera à chaque membre du Conseil le lieu, la date, l'heure et l'ordre du jour de la réunion par convocation écrite ou par email. Les réunions du Conseil se tiendront au siège social de la Société ou en tout lieu au Luxembourg tel qu'indiqué dans la convocation écrite ou par email. Cette convocation devra être reçue par membres du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures avant la réunion. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date, une heure et à un endroit déterminés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil et/ou en cas d'urgence.

12.3 Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord unanime de tous les membres du Conseil donné à la réunion ou autrement.

12.4 Le Président du Conseil présidera toutes les réunions du Conseil. En son absence, le Conseil désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées à cette réunion un autre membre du Conseil en tant que Président pro tempore.

12.5 Tout membre du Conseil pourra se faire représenter aux réunions du Conseil en désignant par écrit un autre membre du Conseil comme son mandataire.

12.6 Les membres du Conseil peuvent participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, visioconférence, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion. Si une réunion du Conseil se tient au moyen d'installations de communication téléphonique, toutes ces communications téléphoniques devront être initiées à partir du Luxembourg.

12.7 Le quorum pour les réunions du Conseil est atteint par la présence ou la représentation à la réunion du Conseil en question d'une majorité des membres du Conseil en fonction, y inclus un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B présent ou représenté.

Si aucun quorum n'est atteint lors d'une réunion, cette réunion sera ajournée et pourra être reconduite deux (2) Jours Ouvrables après la convocation des Gérants. Le quorum à atteindre lors de cette réunion reconduite sera de deux (2) Gérants, peu importe leur catégorie.

12.8 A toutes les réunions du Conseil, chaque décision sera prise à la majorité des votes exprimés à condition que la majorité inclut au moins le vote d'un (1) Gérant de Catégorie A et au moins le vote d'un (1) Gérant de Catégorie B. En cas de parité des votes, le Président du Conseil n'aura pas le droit à une voix prépondérante.

12.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil doivent être établies par écrit et signées par tous les membres du Conseil de Gérance présents à la réunion pertinente. Toutes les procurations y seront annexées.

12.10 Une décision écrite signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

12.11 Lorsqu'un seul Gérant a été nommé, ce Gérant doit établir des procès-verbaux de ses décisions par écrit et les signer.

12.12 Le Conseil se réunira au moins une fois tous les six (6) mois et au moins une réunion par an se tiendra au cours de laquelle le Plan d'Activités Annuel sera présenté pour considération et approbation et, si aucune réunion n'est tenue pendant une période de six (6) mois, tout Gérant pourra convoquer une réunion du Conseil sur une convocation préalable de cinq (5) Jours Ouvrables aux autres Gérants.

12.13 Lors de chaque réunion du Conseil, à moins que le Conseil n'en décide autrement à l'unanimité, le Gestionnaire d'Actifs rendra compte au Conseil du statut actuel des opérations de la Société et de tous les développements majeurs ou action prévue impliquant la Société et présentera à la réunion les informations financières actuelles de la Société et toute autre information qui pourra être demandée par le Conseil.

13. Représentation de la Société.

13.1 En cas de nomination d'un (1) seul Gérant, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant.

13.2 Lorsque la Société est gérée par un Conseil, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes d'un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B.

14. Conflit d'intérêts.

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou compagnie ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs représentants valablement autorisés de la Société, y inclus, sans s'y limiter, tout Gérant, (i) y auront un intérêt personnel, ou (ii) en seront des représentants valablement autorisés et/ou des associés de ces sociétés ou firmes (le «Représentant en Conflit»)

14.2 Sauf dispositions contraires ci-dessous, le Représentant en Conflit, ne sera pas, pour ce seul motif, automatiquement empêché de participer aux délibérations ou de voter quant à toutes opérations relatives à une telle transaction, contrat ou autre opération. Pour tous contrats ou autres opérations qui (i) ne tombent pas dans le cadre de la gestion journalière de la Société, (ii) conclus dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et (iii) dans des conditions contractuelles normales, le Représentant en Conflit en avisera le Conseil de son intérêt personnel quelconque et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette transaction ou autre opération, et les Associés seront informés de cette transaction et autre opération ainsi que de l'intérêt du Représentant en Conflit concernant cette transaction ou autre opération

14.3 Si le Représentant en Conflit est le Gérant unique de la Société, la transaction ou l'opération en question, autres que celles (i) tombant dans le cadre de la gestion journalière de la Société, (ii) conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et (iii) dans des conditions contractuelles normales, devra être approuvée par l'assemblée des Associés ou l'Associé unique (selon le cas).

14.4 Un Gérant ayant un intérêt dans une transaction ou dans une transaction proposée avec la Société, autre que les activités courantes conclues dans le cours normal des affaires de la Société, qui entre en conflit avec l'intérêt de la Société devra inclure dans le procès-verbal de la réunion du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt et se conformera sinon aux exigences légales applicables.

14.5 Les Associés et la Société reconnaissent que certains ou tous les Gérants peuvent avoir, à tout moment, des conflits d'intérêt possibles découlant, entre autres, de leurs relations passées ou présentes avec, ou de leurs investissements dans, la Société ou des investissements dans des concurrents de la Société et leur intérêts dans les ressources utilisées par la Société. Sous réserve de leurs obligations fiduciaires ou des exigences légales obligatoires, ces conflits d'intérêt, en vertu de l'article 14.6, ne disqualifieront pas en soi les Gérants d'exercer leurs droits et responsabilités en tant que gérants.

14.6 Concernant toute action (signature de contrats et modifications de contrats, résiliations, ouverture de procédures judiciaires, etc.) à prendre concernant (a) une relation juridique (y compris des Prêts d'Associé) entre la Société d'une part et un Associé ou une de ses Filiales (dans ce contexte, cet Associé et/ou Filiales sont collectivement dénommés la «Partie Exclue») d'autre part, et (ii) des décisions concernant toutes actions relatives à des contrats entre la Société et un tiers qui seront ou ont été conclus soit (x) en remplacement d'un contrat entre la Société et un de ses Associés ou (y) en vue de la fourniture ou d'exécution des services pour lesquelles une Partie Exclue a également fait une offre à la Société, la Partie Exclue s'engage à ne pas exercer son vote à l'égard de toute résolution ou décision respectivement adoptée ou prise lors d'une réunion des Associés et pour s'assurer que les Gérants qu'elle a nommés n'exercent pas leur vote respectif lors d'une réunion du Conseil.

14.7 L'article 14.6 ne s'appliquera pas à (i) tout Contrat de Gestion d'Actifs, (ii) un contrat de gestion d'actifs pouvant exister de temps en temps entre, entre autres, l'Associé Dream et le Gestionnaire de Transaction (le cas échéant), (iii) un contrat de services d'investissement pouvant exister de temps en temps entre l'Associé POBA et le Gestionnaire de Transaction (le cas échéant), (iv) tout contrat d'entreprise commune pouvant exister de temps en temps entre la Société et les Associés, et (v) tout contrat de gestion immobilière ou contrat de gestion des installations pouvant exister de temps en temps une filiale de l'Associé Dream et la Société (le cas échéant), toute transaction dans laquelle la Société propose d'entrer avec un Associé ou une filiale ou un gérant d'un Associé.

15. Indemnisation des Gérants. La Société indemnifiera chaque Gérant et ses héritiers/héritières et représentants légaux de tous coûts, charges et des dépenses raisonnables, y compris d'un montant payé pour transiger sur ou régler un jugement, faits par celui/ceux-ci en relation avec toute procédure civile, pénale ou administrative à laquelle il a pu être partie en raison de sa fonction passée ou actuelle de Gérant à condition (i) qu'il ait agi en bon père de famille dans le cadre de son mandat de Gérant et (ii) de bonne foi dans l'intérêt de la Société.

16. Audit.

16.1 Si aucun réviseur d'entreprises agréé n'est requis par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et que la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés, les comptes annuels de la Société seront audités par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, Associé(s) ou non.

16.2 Si aucun réviseur d'entreprises agréé n'est requis par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et que la Société ne compte pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les Associés pourront, sans en être obligés, faire auditer les comptes annuels par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, Associé(s) ou non.

16.3 Le(s) commissaire(s) aux comptes sera/seront nommé(s) par les Associés qui détermineront (i) le nombre du/des commissaire(s) aux comptes, (ii) la rémunération du/des commissaire(s) aux comptes et (iii) la durée du mandat du/des commissaire(s) aux comptes. Le(s) commissaire(s) aux comptes resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par les Associés.

Associés

17. Résolutions des Associés.

17.1 Les Associés prennent leurs décisions en adoptant des résolutions soit lors de réunions d'Associés ou, sous réserve des limitations des présents Statuts et des lois du Grand-Duché de Luxembourg, par voie de résolutions écrites.

17.2 Chaque Part Sociale donne droit à une voix.

17.3 Un quorum lors des réunions des Associés sera atteint lorsque chaque Associé sera présent ou représenté. Si un quorum n'est pas atteint lors d'une réunion, la réunion sera ajournée et reconduite cinq (5) Jours Ouvrables plus tard au même moment et au même endroit, pendant laquelle le quorum sera atteint par le nombre d'Associés présents. Les réunions des Associés se tiendront au siège social de la Société ou en tout autre lieu au Luxembourg.

17.4 Nonobstant ce qui précède, toute modification des Statuts devra être approuvée par (i) la majorité en nombre des Associés et (ii) les trois-quarts (3/4) du capital social émis, sauf disposition contraire prévue par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ou par les présents Statuts.

17.5 Toutes autres résolutions des Associés seront adoptées par les Associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société émis, sauf disposition contraire des lois du Grand-Duché de Luxembourg ou des présents Statuts. Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint lors de la première réunion ou consultation écrite, les Associés seront convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées par une majorité des voix exprimées, indépendamment de la part du capital social émis représenté.

18. Résolutions écrites.

18.1 Si la Société ne compte pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les décisions des Associés ne devront pas nécessairement être adoptées lors de réunions mais pourront également être adoptées par résolution circulaire.

18.2 Le texte des résolutions à adopter par résolution circulaire seront envoyées aux Associés par écrit par la Gérance par courrier recommandé, lettre, e-mail ou facsimilé. Les Associés ont l'obligation de voter et de renvoyer leur bulletin de vote à la Gérance de la Société par courrier recommandé, lettre, e-mail ou facsimilé endéans quinze (15) jours à compter de la réception de la lettre. Tous les votes non émis durant cette période seront considérés comme une abstention de vote.

18.3 Il est possible de déroger aux formalités énoncées au paragraphe 18.2 concernant l'adoption de résolutions écrites par les Associés par décision écrite unanime de tous les Associés dans une résolution écrite appropriée ou autrement.

Les formalités énoncées au paragraphe 18.2 concernant l'adoption de résolutions écrites par les Associés ne s'appliqueront pas si la Société ne compte qu'un Associé. Toutes les résolutions adoptées par un Associé unique devront, en revanche, être documentées par écrit et signé par l'Associé unique.

18.4 Toutes les copies ou extraits des résolutions écrites des Associés devront être certifiées par la Gérance.

19. Assemblées (annuelle et extraordinaire) des Associés.

19.1 Il sera nécessaire de tenir une assemblée générale annuelle des Associés uniquement si la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés. Dans ce cas, les présents Statuts seront modifiés afin d'indiquer la date et l'heure à laquelle cette assemblée générale annuelle des Associés se tiendra.

19.2 Les assemblées générales extraordinaires des Associés sont convoquées conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg par notification de la Gérance, de(s) commissaire(s) au compte de la Société ou de(s) Associé(s) représentant au moins la moitié du capital social émis de la Société.

19.3 Une assemblée d'Associés pourra uniquement être tenue à l'étranger si, selon l'avis de la Gérance, cela est nécessaire dû à des circonstances de force majeure.

19.4 L'avis convoquant l'assemblée des Associés et indiquant son lieu, date, heure et ordre du jour sera envoyé aux Associés au moins huit (8) jours avant l'assemblée des Associés. Si tous les Associés sont présents ou représentés à une assemblée des Associés, ils peuvent déclarer avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncer à l'exigence de convocation préalable.

19.5 Toute assemblée des Associés dûment constituée représente les Associés de la Société.

19.6 Si la Société ne compte qu'un Associé unique, cet Associé unique exerce les pouvoirs accordés à l'assemblée générale des Associés par la loi applicable et les présents Statuts. Les articles 194 à 196 et 199 de la Loi ne s'appliquent pas à cette situation.

20. Procédure lors des assemblées des Associés.

20.1 Un Associé peut prendre part à une assemblée des Associés en désignant par écrit ou facsimilé un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être Associé.

20.2 L'/les Associé(s) peut/peuvent participer à une assemblée des Associés par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant aux participants de communiquer entre eux de façon simultanée. Cette participation équivaut à une présence physique à la réunion.

20.3 La Gérance peut déterminer toutes les autres conditions qui doivent être remplies pour participer à une assemblée des Associés.

20.4 Le Président du Conseil ou, en son absence, toute autre personne désignée par les Associés présidera chacune des assemblées des Associés (le «Président de l'Assemblée des Associés»).

20.5 Le Président de l'Assemblée des Associés désignera un secrétaire. Les Associés désigneront un ou plusieurs scrutateur(s). Le Président de l'Assemblée des Associés conjointement avec le secrétaire et le(s) scrutateur(s) formeront le bureau de l'assemblée générale (le «Bureau»).

20.6 Une liste de présence indiquant (i) le nom des Associés, (ii) le nombre de Parts Sociales qu'ils détiennent et, le cas échéant, (iii) le nom du représentant, sera rédigée et signée par les membres du Bureau.

20.7 Les procès-verbaux des décisions de l'assemblée des Associés seront rédigés et signés par le Bureau.

20.8 Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée des Associés seront certifiés par la Gérance.

21. Droits d'information.

21.1 La Gérance adressera ou demandera au Gestionnaire d'Actifs d'adresser, à son Conseil et à chaque Associé:

(i) pour la distribution mensuelle de dividende intérimaire référencée à l'article 25, un schéma détaillé de la détermination du Bénéfice Distribuible de tout mois spécifiant les montants alloués aux différents éléments inclus dans la définition de «Bénéfice Distribuible» (et lorsque des réserves ont été incluses dans les éléments, le montant de chaque ligne correspondant à chaque élément) pour tout trimestre calendaire par e-mail au moins deux (2) jours Ouvrables avant la distribution du Bénéfice Distribuible pour le mois en question aux Associés;

(ii) chaque année, un projet du Projet d'Activités Annuel (incluant le budget annuel) pour approbation par les Associés avant le 31 octobre de l'année;

(iii) endéans quarante-cinq (45) jours après la fin de chaque trimestre de chaque exercice social, les Rapports Trimestriels;

(iv) endéans vingt (20) jours à compter de la fin de chaque mois, les Rapports Mensuels.

22. Domaines réservés. Les domaines suivants requièrent l'approbation préalable unanime des Associés:

- (a) tout changement des statuts ou des règlements de la Société;
- (b) tout changement du capital social émis de la Société;
- (c) la conclusion de tout contrat ou la proposition de toute offre ou l'octroi de tout droit capable de devenir un accord permettant d'allouer ou d'émettre des Parts Sociales de la Société;
- (d) toute action pouvant mener à ou résulter en un changement important de la nature des activités de la Société;
- (e) sauf dans les cas prévus par un contrat d'entreprise conjointe pouvant exister de temps en temps entre la Société et les Associés, l'emprunt d'argent pour un montant supérieur à deux millions d'euros (EUR 2.000.000);
- (f) l'approbation ou la modification de tout Plan d'Affaires Annuel de la Société;
- (g) le gain ou la perte par la Société de dépenses en capital supérieures à deux millions d'euros (EUR 2.000.000) ou toutes dépenses en capital qui, au total, sont supérieures à dix millions d'euros (EUR 10.000.000) pour tout exercice social, sauf si inclus dans le Plan d'Affaires Annuel;
- (h) l'octroi de toute garantie ou la création de charges sur les actifs de la Société (autres que celles nécessaires pour garantir les marges de crédit d'exploitation avec les banques à charte ou concernant les sûretés en garantie du prix de vente);
- (i) l'octroi de toute licence pour céder ou sous-louer toute location ou licences de modifications pour lesquelles des travaux importants ou des travaux à la structure de la Propriété;
- (j) la prise de toute mesure pour liquider ou mettre fin à l'existence juridique de la Société;
- (k) la vente, location, licence (sur une base exclusive et irrévocable), échange ou disposition de la Propriété, ou de propriétés ou d'actifs de la Société si cela n'est pas inclus dans le Plan d'Affaires Annuel approuvé;
- (l) l'octroi, direct ou indirect, de prêts ou d'avances à toute Personne;
- (m) l'octroi de sûreté ou de garantie sur des dettes à toute Personne;
- (n) sauf disposition contraire dans les présents Statuts, la déclaration ou le paiement de tout dividende;
- (o) sauf disposition contraire dans les présents Statuts, l'admission dans la Société de tout nouvel Associé;
- (p) l'acquisition ou la constitution de toute Filiale;
- (q) l'acquisition, souscription ou volonté d'acheter ou d'acquérir des parts sociales dans le capital de toute personne morale;
- (r) la conclusion de tout contrat de gestion de propriété ou d'actifs, contrat de services ou contrat de conseil concernant la Propriété, autre que le Contrat de Gestion d'Actifs ou tout contrat de gestion de propriété ou contrat de gestion d'installations entre une filiale de l'Associé Dream et la Société;
- (s) la résiliation ou le remplacement du Gestionnaire d'Actifs;
- (t) la conclusion d'un partenariat ou de tout arrangement concernant le partage de bénéfices, union d'intérêts, entreprise commune ou concession réciproque avec toute Personne;
- (u) la conclusion d'une fusion ou consolidation avec toute autre personne morale;
- (v) tout changement du nombre de gérants de la Société comparé à celui indiqué dans le présent Contrat;
- (w) tout changement de l'exercice social de la Société;
- (x) tout contrat avec ou engagement envers toute Partie ou toute Filiale de cette Partie;
- (y) l'approbation de toutes demandes d'aménagement et/ou questions d'aménagement;
- (z) l'approbation de l'identité des assureurs et les dispositions importantes de toute politique d'assurance;
- (aa) l'approbation de toutes les questions de litige impliquant des sommes supérieures à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000);
- (bb) l'approbation de toutes questions pouvant engendrer des impôts sur les mutations foncières ou des impôts similaires devenant exigibles; et
- (cc) tout engagement ou contrat pour effectuer tout ce qui précède.

Exercice social, Distributions des gains

23. Exercice social.

23.1 L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

24. Approbation des comptes annuels.

24.1 A la fin de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et la Gérance établit les comptes annuels de la Société conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg.

24.2 La Gérance soumettra les comptes annuels de la Société au(x) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, pour revue et aux Associés pour approbation.

24.3 Tout Associé peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société tel que prévu par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

25. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale requis par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

Les Associés décideront de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. La réserve peut être utilisée intégralement ou en partie pour (i) absorber les pertes existantes, le cas échéant, (ii) être versée sur un compte de réserve ou de provision, (iii) être reportée au prochain exercice social ou (iv) être distribuée aux Associés en tant que dividende.

26. Dividendes intérimaires. Sauf décision contraire des Associés, dans la mesure permise par la loi et à condition que les informations décrites à l'article 21.1 (i) aient été fournies substantiellement dans la forme telle que décrite à l'article 21.1 (i) au Conseil et aux Associés, pour chaque mois, la Société distribuera aux Associés son Bénéfice Distribuible, au pro rata de leur détention de Parts Sociales, le dixième (10^e) jour du mois suivant. Aucune distribution ne sera effectuée si les fonds sont requis pour couvrir les Dépenses Requises.

La Gérance est autorisée à verser ces dividendes intérimaires sur la base de comptes intérimaires actuels et à condition que ces comptes intérimaires montrent que la Société ait suffisamment de fonds disponibles pour une telle distribution. Cette distribution sera appliquée en premier lieu en règlement de tout intérêt couru et impayé de tout Prêt d'Associé par cet Associé et sera payée ensuite par un dividende sur ces Parts Sociales d'Associés.

Dissolution, Liquidation

27. Dissolution et liquidation.

27.1 La Société peut être dissoute par une décision des Associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf disposition contraire des lois du Grand-Duché de Luxembourg.

27.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

27.3 Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, y inclus les taxes et frais de liquidation, l'actif net de la Société sera réparti équitablement entre tous les Associés au pro rata du nombre de Parts Sociales qu'ils détiennent.

Loi applicable

28. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi applicable.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale des associés de la Société décida:

1. de redésigner M. George Valentini et M. Cengiz Coelhan, actuellement gérants de catégorie A de la Société, en tant que gérants de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée;

2. de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée:

(a) M. Shi Young Lee, né à Busan (Corée du Sud) le 3 octobre 1975, résidant professionnellement à 10F 23-10 Yeouidodong, Yeongdeungpo-gu, Seoul, Corée du Sud;

(b) Mme. Sonia Baldan, née à Luxembourg le 27 janvier 1960, résidant professionnellement à 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg; et

(c) M. Elvin Montes, né à Jiabong W Samar (Philippines) le 12 avril 1982, résidant professionnellement au 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des associés de la Société décida de nommer PricewaterhouseCoopers, une société coopérative constituée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65477, a été nommé en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Evaluation des frais

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes, qui devront être supportés par la Société à la suite de cet acte notarié sont estimés approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce mandataire a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: C. Coelhan, S. Baldan, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 4 février 2015. GAC/2015/997. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 2 mars 2015.

Référence de publication: 2015035633/1342.

(150039827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Detroit Forming S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 111-115, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 132.753.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 02 mars 2015.

Référence de publication: 2015035637/10.

(150039953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Detroit Forming S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 111-115, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 132.753.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 02 mars 2015

L'Assemblée Générale a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- De renouveler le mandat de l'administrateur Leigh RODNEY, pour une durée de deux ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2017.

Pour extrait conforme

Le 02 mars 2015.

Référence de publication: 2015035638/13.

(150039992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Dropal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 105.407.

Extrait des résolutions prises par conseil d'administration en date du 2 février 2015

SGG S.A., Société Anonyme luxembourgeoise, ayant son siège au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg est nommée Agent Dépositaire au sens de l'article 2 de la loi du 24 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur.

Référence de publication: 2015035642/11.

(150040150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

DZ Privatbank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 15.579.

"Wir teilen mit, dass

Herr Dr. Bernhard Früh; 4, rue Thomas Edison; L - 1445 Strassen

einvernehmlich, an Stelle vom 08. Juni 2015, vorzeitig zum 28. Februar 2015 aus dem Vorstand der DZ PRIVATBANK S.A. ausgeschieden ist."

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DZ PRIVATBANK S.A.

E. Spurk

Référence de publication: 2015035643/14.

(150039841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

NW PM 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 191.651.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 19 février 2015

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 19 février 2015 que:

- Monsieur Onno Bouwmeister, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a démissionné de son poste de gérant B de la société, avec date effective au 19 février 2015.
- Monsieur Gabor Hidasi, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a démissionné de son poste de gérant B de la société, avec date effective au 19 février 2015.
- Monsieur Wilhelmus Jongman, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a été élu au poste de gérant B de la société, avec date effective au 19 février 2015, pour une durée indéterminée.
- Monsieur Sean Murray, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a été élu au poste de gérant B de la société, avec date effective au 19 février 2015, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 19 février 2015.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015035913/23.

(150040644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

NW PM 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 191.650.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 19 février 2015

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 19 février 2015 que:

- Monsieur Onno Bouwmeister, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a démissionné de son poste de gérant B de la société, avec date effective au 19 février 2015.
- Monsieur Gabor Hidasi, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a démissionné de son poste de gérant B de la société, avec date effective au 19 février 2015.
- Monsieur Wilhelmus Jongman, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a été élu au poste de gérant B de la société, avec date effective au 19 février 2015, pour une durée indéterminée.
- Monsieur Sean Murray, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a été élu au poste de gérant B de la société, avec date effective au 19 février 2015, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 19 février 2015.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015035914/23.

(150040654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Optegra Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 173.297.

—
Résolution de l'actionnaire unique en date du 23 février 2015

Il est

RESOLU d'accepter la démission de M. John Andrew McAleavey en qualité de Gérant de Optegra Holdings (Luxembourg) S.à r.l. avec effet au 27 février 2015.

RESOLU de nommer Mme Karen Dicks, ayant son adresse professionnelle au 25 Cannon Street, London EC4M 5TA, en qualité de Gérante de Optegra Holdings (Luxembourg) S.à r.l. avec effet au 27 février 2015.

Luxembourg, le 2 Mars 2015.

L'actionnaire unique

Référence de publication: 2015035918/15.

(150040621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

OCM Luxembourg EPF III Greek Hotels Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 183.473.

—
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/02/2015 a décidé d'accepter la démission de Mme Figen EREN, Mr Szymon DEC et Mr Sava SAVOV de leur poste de gérant avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 mars 2015.

Référence de publication: 2015035919/10.

(150040074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Patron Adderbury Retirement Living S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 194.664.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2015.

Référence de publication: 2015035927/10.

(150040383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Patron Ridlerstrasse Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 179.144.

—
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015035930/10.

(150040149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Pizzeria "BELLA NAPOLI" S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 4, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 57.704.

—
En date du 27 février 2015, il été opéré les transferts de parts sociales suivant:

Monsieur Amilcar Trinta Lopes, détenteur de 50 parts sociales en pleine propriété dans la société Pizzeria «Bella Napoli» S.à r.l. a cédé la totalité des parts qu'il détient à Monsieur Agim Haxha, né le 12 mars 1970 à Mitrovica (Kosovo) et demeurant au 11, rue du Moulin à L-4882 Lamadelaine.

De telle sorte que:

- Monsieur Amilcar Trinta Lopes ne détient désormais plus aucunes parts sociales dans la société Pizzeria «Bella Napoli» S.à r.l..

- Monsieur Agim Haxha détient désormais 50 parts sociales en pleine propriété dans la société Pizzeria «Bella Napoli» S.à r.l..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pizzeria "Bella Napoli" S.à r.l.
Représenté par Giancarlo Balestri
Gérant technique / Associé

Référence de publication: 2015035941/21.

(150040415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Portfolio Selection Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 56.144.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 février 2015

En date du 20 février 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Lucien Euler en qualité d'administrateur avec effet au 1^{er} août 2014,
- d'accepter la démission de Monsieur Alexander Svoboda en qualité d'Administrateur et de Président avec effet au 20 février 2015,
- d'accepter la nomination de Monsieur Christian Mayer en qualité de Président avec effet au 20 février 2015 pour une durée indéterminée,
- de renouveler les mandats de Monsieur Olivier Storme, de Monsieur Christian Mayer, de Monsieur Michael Neubauer et de Madame Heike Findeisen en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2016,
- de renouveler le mandat de Deloitte Audit Sàrl en qualité de Réviseur d'Entre prise jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2016.

Luxembourg, le 2 mars 2015.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Portfolio Selection Sicav
CACEIS BANK LUXEMBOURG

Référence de publication: 2015035965/23.

(150040617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

PPP Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 128.287.

—
Les comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2015.

Référence de publication: 2015035967/10.

(150040624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Real Estate Alpha 4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.918.

—
En date du 22 janvier 2015, la Société REAL ESTATE ALPHA 4 S.A. a désigné SGG S.A ayant son siège social au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg) comme dépositaire au sens de l'article 2 de la loi du 28 juillet 2014 relative au dépôt obligatoire et à l'immobilisation des actions et des parts au porteur.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2015035980/11.

(150040034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Real Estate Value Partners 2 Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 162.008.

Le bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2015.

Référence de publication: 2015035981/10.

(150040560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Realdom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.085.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 26 février 2015 que Monsieur Reno Maurizio TONELLI a démissionné de son mandat d'administrateur et Président du Conseil d'Administration de la société REALDOM S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140 085, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 26 février 2015 que Monsieur Claude SCHMITZ a démissionné de son mandat d'administrateur du Conseil d'Administration de la société REALDOM S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140 085, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 26 février 2015 que Monsieur Pierre LENTZ a démissionné de son mandat d'administrateur du Conseil d'Administration de la société REALDOM S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140 085, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 26 février 2015 que la société anonyme AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la société REALDOM S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140 085, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 26 février 2015.

CF Corporate Services

Société Anonyme

2, avenue Charles de Gaulle

L - 1653 Luxembourg

Référence de publication: 2015035988/24.

(150040159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Regenbogenzwei S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 112.032.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 Juillet 2014

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission d'un administrateur, à savoir:

Monsieur Marc THEISEN, administrateur, née le 05 Novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 3-7 rue Schiller L-2519 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015035989/13.

(150040664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

ING Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 6.041.

Ratification de la composition du comité de direction, de sa mission et de la répartition des fonctions en son sein

Conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la gestion quotidienne de la Banque est assurée par le Comité de Direction, dont la présidence est assurée par l'Administrateur Délégué à la gestion journalière.

Le Comité de Direction est composé des quatre dirigeants agréés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier à Luxembourg (CSSF) conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

Le Comité de Direction détermine la répartition entre ses membres des tâches de gestion qui relèvent de sa compétence. Il modifie cette répartition chaque fois qu'il l'estime nécessaire. Toutefois, le Comité de Direction conserve la responsabilité collective de toutes les décisions qu'il prend, même si la préparation de ces décisions incombe de manière individuelle à un ou plusieurs de ses membres en particulier. Chacun des membres du Comité de Direction ne peut exercer que les pouvoirs qui lui ont été explicitement attribués ou délégués. Il ne peut en aucun cas exercer des pouvoirs qui outrepasseraient ceux qui peuvent être exercés par le Comité de Direction dans son ensemble. La répartition (effective au 23 février 2015) des tâches au sein du Comité de Direction est la suivante:

- Luc Verbeken, administrateur délégué, Président du Comité de Direction (depuis le 01.03.2013), avec adresse professionnelle sise 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg Corporate Audit Services, Corporate Administration & Strategy, Projects & Product Management, Human Resources, Bank Treasury, Commercial Banking, Marketing & Direct Channels, Retail & Private Banking

- Alain Cordenier, Directeur général, membre du Comité de Direction (depuis le 15.04.2011), avec adresse professionnelle sise 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg Risks (Credit Risk Management, Market Risk Management, Non-Financial Risks Management)

- Jean-Philippe Fohal, Directeur général, membre du Comité de Direction (depuis le 01.02.2012), avec adresse professionnelle sise 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg Finance, Tax, Procurement, Facility Management

- Bernard Lhermitte, Directeur général, membre du Comité de Direction (depuis le 23 février 2015) avec adresse professionnelle sise 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg OPS & IT, Operational Excellence

Mission du Comité de Direction

Il est chargé de conduire la gestion journalière de la Banque, en fonction des lignes de politique générale définies par le Conseil d'Administration. Le Comité de Direction répond de l'exécution de ses obligations devant le Conseil d'Administration. Il assume cette responsabilité de manière collégiale.

Le Comité de Direction est responsable du respect de l'ensemble des lois et des règlements qui gouvernent les activités d'ING Luxembourg, de la gestion des risques de toute nature liés à ces activités, et du financement d'ING Luxembourg. Le Comité de Direction fera rapport sur ces différentes matières et discutera de la gestion des risques et des systèmes de contrôle internes avec le Conseil d'Administration et le Comité d'Audit et des Risques.

Le Comité de Direction établira, respectera et fera respecter les règles en matière de pouvoir de représentation pour les filiales d'ING Luxembourg.

Chaque membre du Comité de Direction exerce une autorité directe sur un certain nombre de départements de la Banque. Les décisions du Comité de Direction demeurent cependant collégiales: chacune d'elles engage l'ensemble du Comité.

L'Administrateur Délégué est le remplaçant de chacun des autres membres du Comité de Direction.

En l'absence de l'Administrateur délégué, chaque membre du Comité de Direction est le remplaçant des autres membres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Comité de Direction

Référence de publication: 2015035137/50.

(150039370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Garage Petry S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Jos Petry S.à r.l.).

Enseigne commerciale: Garage Weber.

Siège social: L-5540 Remerschen, 124, Waïstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 49.492.

L'an deux mille quinze, le cinq février.

Par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains,

A COMPARU:

Monsieur Joseph Petry, né le 18 mars 1964 à Luxembourg, demeurant à L-5440 Remerschen, 124, route du Vin (l'«Associé»),

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Jos Petry S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de cinq cents mille euros (EUR 500.000,-), dont le siège social est au 124, Waïstrooss, L-5540 Remerschen, constitué suivant acte

notarié en date du 12 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 109, page 5201 du 15 mars 1995 et immatriculée auprès du Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 49.492. Les statuts ont été modifiés la dernière fois par acte notarié en date du 19 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2083, page 99957 du 28 août 2008.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé de la décision à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale en «Garage Petry S.à r.l.» et modification subséquente de l'article 3 des statuts;

a requis le notaire soussigné d'acter la résolution suivante:

Résolution unique:

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale en «Garage Petry S.à r.l.», exploitant sous la raison sociale «Garage Weber» et de modifier l'article 3 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 3.** La société prend la dénomination de «Garage Petry S.à r.l.», exploitant sous la raison commerciale «Garage Weber»».

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont évalués à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

DONT ACTE, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ce dernier a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Pétry, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 13 février 2015. GAC/2015/1285. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 27 février 2015.

Référence de publication: 2015035150/41.

(150039154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

SCI An der Laach, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-6550 Berdorf, 8, An der Laach.

R.C.S. Luxembourg E 744.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29-12-2014

L'assemblée se réunit à 16:00 heures sous la présidence de M. Robert LEMOGNE, qui nomme secrétaire M. Jos BRANDS et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mme Yvette REDING.

Le président constate que toutes les actions étant présentes ou dûment représentées, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, tous les actionnaires se reconnaissant valablement convoqués et ayant connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée étant dûment constituée, elle peut valablement délibérer sur son ordre du jour, conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Présentation du rapport du commissaire à la liquidation et approbation des comptes de liquidation
2. Décharge aux gérants, au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
3. Clôture de la liquidation;
4. Décision quant à la conservation des registres et documents de la société;
5. Mandat à confier en vue de clôturer les comptes de la société et d'accomplir toutes les formalités.

Après en avoir délibéré l'assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Après avoir entendu les conclusions du rapport du commissaire à la liquidation, l'assemblée décide d'approuver les comptes de liquidation.

2. L'assemblée décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs, au commissaire aux comptes, au liquidateur et au commissaire de contrôle à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

3. L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société immobilière «SCI AN DER LAACH», qui cessera d'exister.

4. L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'adresse suivante: local No 33 dénommé «local archives» dans la Résidence de la Vallée à L- 7243 Béréldange, 59 rue du X Octobre, sous la garde de Monsieur Robert LEMOGNE, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux associés ou aux créanciers qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même endroit au profit de qui il appartiendra.

5. L'assemblée confère à Me Edouard DELOSCH, Diekirch, tous pouvoirs pour l'accomplissement des formalités relatives à la clôture des comptes de la société, aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 17:30 heures.

Référence de publication: 2015035352/36.

(150039337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Synergy Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 173.526.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique

En date du 26 février 2015, l'actionnaire unique constate la démission de Hille-Paul Schut, administrateur de catégorie B.

L'actionnaire unique nomme comme nouvel administrateur de catégorie B Monsieur Giuseppe Di Modica, salarié, né le 31 mai 1974 à Enna, Italie, demeurant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat expirera lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2014 par l'actionnaire unique.

L'actionnaire unique décide en outre de renouveler les mandats des administrateurs de catégorie A suivants: German Efromovich, José Efromovich et Raul de Campos. Leurs mandats expireront lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2014 par l'actionnaire unique.

L'actionnaire unique décide également de renouveler le mandat du deuxième administrateur de catégorie B, António João Gil Pires. Son mandat expirera lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2014 par l'actionnaire unique.

L'actionnaire unique a par ailleurs décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Certifica Luxembourg S.à r.l.

L'actionnaire unique nomme comme nouveau commissaire aux comptes la société Comcolux S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 58 545.

Son mandat expirera lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2014 par l'actionnaire unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015035344/29.

(150039118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Onysis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 1, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 145.564.

EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration tenue le 6 février 2015 que la société FIDUCENTER S.A, ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommée comme dépositaire des actions au porteur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015035261/12.

(150039447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Okilo s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 132.117.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions de gérant de votre société et ceci avec effet au 31 janvier 2015.

Luxembourg, le 31 janvier 2015.

François GEORGES.

Référence de publication: 2015035270/10.

(150038716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Mount Street Special Limited Partnership, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 194.904.

—
STATUTES

Excerpts of the special limited partnership agreement (the “partnership agreement”) of the partnership executed on 27 february 2015

1. Partners who are jointly and severally liable. Mount Street Properties (Luxembourg) S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 192741 (the “General Partner”).

2. Name, Partnership’s purpose, registered office, business year.

(i) Name

The Partnership shall have the name: “Mount Street Special Limited Partnership”

(ii) Purpose

The purpose of the Partnership reads as follows in the Partnership Agreement:

“Purpose of the SLP

2.1 The purpose of the SLP is the acquisition, the sale, the renting out, the management and the development in any form whatsoever of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, as well as any commercial, financial, movable property or real estate operations, which are directly or indirectly related to the foregoing.

2.2 The SLP may grant loans to, or subscribe for debt instruments in, companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind.

2.3 The SLP is entitled to pursue any and all activities which directly or indirectly serve its purpose. The SLP may exercise any and all rights and obligations which pertain to any shares or interests it holds in any other companies, limited partnerships or other arrangements.

2.4 The SLP shall not (i) offer services to any other entities than to the group of entities to which the Limited Partners (as defined below) or the SLP belong and (ii) enter into business relationships with third parties other than for the purposes listed under Sections 2.1 to 2.3 hereof.

2.5 The SLP may borrow under any form.”

(iii) Registered Office

The Partnership shall have its registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

(iv) Business Year

The business year of the Partnership shall be the calendar year. The first business year ends on 31 December 2015.

3. Designation of the manager and its powers. The management (gérance) of the Partnership is vested in the General Partner.

The General Partner shall manage the Partnership on the basis of the provisions of the Partnership Agreement and otherwise in the best interest of the Partnership, and shall have full power and authority to do all things necessary or conducive to the attainment of the purposes of the Partnership.

The Partnership is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the General Partner.

4. Date on which the Partnership commences and the date on which it ends. The Partnership commences as from 27 February 2015 and is formed for an unlimited period of time.

Suit la traduction française du texte qui précède.

Extraits de la convention de société en commandite spéciale (le «convention de partenariat») du partenariat signé le 27 février 2015

1. Associés qui sont conjointement et solidairement responsables. Mount Street Properties (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, enregistrée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 192741 (l'«Associé Commandité»).

2. Dénomination sociale, objet du Partenariat, siège social, exercice social.

(i) Dénomination sociale

Le Partenariat a la dénomination sociale: "Mount Street Special Limited Partnership".

(ii) Objet

L'objet social du Partenariat dans la Convention de Partenariat se lit comme suit:

«Objet du Partenariat

2.1 L'objet du Partenariat est l'achat, la vente, la mise en location, la gestion et le développement de quelque manière que ce soit de propriétés immobilières soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toute opération commerciale, financière, sur des biens meubles ou immeubles, qui sont directement ou indirectement liées à ce qui précède.

2.2. Le Partenariat peut accorder des prêts à, ou souscrire à des instruments de dette dans, les sociétés dans lesquelles il détient une participation directe ou indirecte ou des droits de toute sorte.

2.3. Le Partenariat a le droit de mener toutes les activités permettant directement ou indirectement la réalisation de son objet. Le Partenariat peut exercer tous les droits et obligations en relation à toutes les actions ou participations qu'il détient dans toutes autres sociétés, sociétés en commandite ou autres arrangements.

2.4. Le Partenariat ne peut pas (i) offrir des services à toutes autres entités autres que les entités du groupe dont les associés commanditaires ou le Partenariat font partie et (ii) nouer des relations d'affaires avec des tiers autres que pour la réalisation des objets listés sous les sections 2.1 à 2.3.

2.5. Le Partenariat peut emprunter de quelque manière que ce soit.»

(iii) Siège Social

Le Partenariat a son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724, Luxembourg, au sein de la municipalité de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

(iv) Exercice Social

L'exercice social du Partenariat est l'année civile. La première année se terminera le 31 décembre 2015.

3. Désignation du gérant et pouvoirs attribués. La gestion du Partenariat incombe à l'Associé Commandité.

L'Associé Commandité gère le Partenariat conformément aux stipulations de la Convention de Partenariat et autrement dans l'intérêt social du Partenariat, et dispose de tout pouvoir et autorité pour accomplir tous actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet du Partenariat.

Le Partenariat est valablement engagé envers des tiers par la signature de l'Associé Commandité.

4. Date à laquelle le Partenariat commence et se termine. Le Partenariat commence le 27 février 2015 et est formé pour une durée indéterminée.

Référence de publication: 2015035212/83.

(150039429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2015.

Tyburn Lane (Wiesbaden) 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 191.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 129.720.

—
EXTRAIT

En date du 26 février 2015, l'assemblée des associés de la société a pris les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de révoquer avec effet immédiat le mandat de gérant des personnes suivantes:

- Michael Chidiac;
- Guy Hornick;
- François Pfister; et
- John Francis Daly.

2. L'assemblée décide de nommer, pour un mandat d'une durée indéterminée, avec effet immédiat, les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

- MUTUA (Luxembourg) S.A. une société anonyme de droit luxembourgeois constituée le 9 septembre 1992 à Luxembourg ayant son siège social à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistré auprès du RCS sous le numéro B 41.471 en tant que gérant; et

- MANACOR (Luxembourg) S.A. une société anonyme de droit luxembourgeois constituée le 16 juin 1970 à Luxembourg ayant son siège social à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistré auprès du RCS sous le numéro B 9.098 en tant que gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015036060/25.

(150040096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Tyburn Lane (Wiesbaden) 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 191.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 129.718.

— EXTRAIT

En date du 26 février 2015, l'assemblée des associés de la société a pris les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de révoquer avec effet immédiat le mandat de gérant des personnes suivantes:

- Michael Chidiac;
- Guy Hornick;
- François Pfister; et
- John Francis Daly.

2. L'assemblée décide de nommer, pour un mandat d'une durée indéterminée, avec effet immédiat, les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

- MUTUA (Luxembourg) S.A. une société anonyme de droit luxembourgeois constituée le 9 septembre 1992 à Luxembourg ayant son siège social à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistré auprès du RCS sous le numéro B 41.471 en tant que gérant; et

- MANACOR (Luxembourg) S.A. une société anonyme de droit luxembourgeois constituée le 16 juin 1970 à Luxembourg ayant son siège social à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistré auprès du RCS sous le numéro B 9.098 en tant que gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015036061/25.

(150040095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Taranis International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 45.277.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 26 février 2015 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Marco Gostoli de sa fonction d'administrateur et président;
- D'accepter la démission de Monsieur Cédric Finazzi de sa fonction d'administrateur;
- D'accepter la démission de CL Management S.A. de sa fonction d'administrateur
- D'accepter la démission de Fiduciaire Mevea (Luxembourg) S.à.r.l. de sa fonction de Commissaire aux Comptes;
- D'accepter la nomination de Monsieur Patrick Haller, résidant professionnellement 50 Route d'Esch L-1470 Luxembourg avec effet immédiat comme nouvel administrateur et président, son mandat ayant comme échéance 2018,
- D'accepter la nomination de Madame Christine Picco, résidant professionnellement 50 Route d'Esch L-1470 Luxembourg avec effet immédiat comme nouvel administrateur, son mandat ayant comme échéance 2018,
- D'accepter la nomination de Monsieur Denis Callonego, résidant professionnellement 50 Route d'Esch L-1470 Luxembourg avec effet immédiat comme nouvel administrateur et président, son mandat ayant comme échéance 2018,

- D'accepter la nomination de International Corporate Services (Luxembourg) S.à.r.l., ayant son siège social au 50 Route d'Esch L-1470 Luxembourg avec effet immédiat comme nouveau Commissaire aux Comptes, son mandat ayant comme échéance 2016,

- De transférer le siège de la société du 20 rue de la Poste L-2346 Luxembourg au 50 route d'Esch, L-1470 Luxembourg Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
TARANIS INTERNATIONAL S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2015036062/28.

(150039864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Techniroute S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 24, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 42.521.

—
EXTRAIT

Suite à une cession de parts dûment acceptées par la société, le capital social de la société est détenu comme suit:

Le capital social est fixé à la somme de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000), divisé en cinq cents (500) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250) chacune.

Ces parts sociales appartiennent à:

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| a) Monsieur Aldo Di Michele, employé privé, demeurant à L – 9177 Niederfeulen, 1 A,
route de Bastogne, deux cent soixante-quinze parts: | 275 |
| b) La société C.W.A. S.à r.l., société à responsabilité limitée, dont le siège social
est sis à L – 6955 Rodenbourg, 2 rue d'Eschweiler, cent vingt-cinq parts: | 125 |
| c) Monsieur Dan Di Michele, employé privé, demeurant à L – 5842 Hesperange, 3,
am Weischbaendchen, cent parts: | 100 |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Techniroute S.à r.l.
Aldo Di Michele
Gérant

Référence de publication: 2015036063/22.

(150040062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Theisen & Schmitz, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 31, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 89.233.

Les comptes annuels abrégés au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015036065/9.

(150039863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Tecnodia International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 36.775.

—
Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration de la Société du 18 février 2015 que:

- SG AUDIT S.à.r.l., R.C.S. Luxembourg B 75.908, ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, a été nommée dépositaire des actions au porteur de TECNODIA INTERNATIONAL S.A., conformément à l'article 42 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Pour extrait conforme
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2015036064/13.

(150040701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Thill Romain & Partners S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4061 Esch-sur-Alzette, 41-43, rue Clair-Chêne.

R.C.S. Luxembourg B 133.955.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015036066/10.

(150040349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

SARL Goethe Immo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 194.963.

STATUTS

L'an deux mille quinze, le treize février.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée «BATISICA S.à r.l.», avec siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, RCS Luxembourg B-35 595,

ici représentée par Madame Arlette Siebenaler, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg 101, rue Cents, en vertu d'une procuration donnée 20 janvier 2015,

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition, la détention, la mise en valeur, la location et la gestion et la réalisation de tous immeubles pour compte propre, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Elle pourra faire en outre toutes opérations, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société a également pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Art. 4. La société prend la dénomination de «SARL GOETHE IMMO»

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une simple décision des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (12 500 €), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25 €) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou par les associés.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

En cas de pluralité de gérants, la société est, vis-à-vis des tiers, valablement engagée par la signature unique du gérant de Rang A et par les signatures conjointes de deux gérants de Rang B.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associé unique, à savoir la société «BATISICA S.à r.l.», précitée, laquelle les a intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 12 500 (douze mille cinq cents Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Disposition transitoire.

Le premier exercice commence ce jour et finit le trente et un décembre 2015.

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société à raison de sa constitution à EUR 1.500.-.

Résolutions de l'associé unique

Ensuite l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1) La Société est gérée par quatre (4) gérants

2) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Thierry BEAUDEMOULIN, né le 7 mai 1971 à Montreuil sous Bois (93), domicilié à F-75008 Paris, 40, rue d'Artois, Gérant de Rang B;

- M. Philippe Prud'homme, né 6 juin 1955 à Saint-Etienne (42), domicilié à F-78 Le Pecq, 7, Quai de l'Orme de Sully, Gérant de Rang B;

- M. Enzo LIOTINO, né le 23 mars 1958 à Sammichele di Bari (BA) Italie, domicilié professionnellement à L-1840 Luxembourg, 38, bd Joseph II, Gérant de Rang B;

- M. Marcel STEPHANY, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, domicilié: 23, cité Aline Mayrisch, L - 7268 Bèrelange, Gérant de Rang B.

Ils ont les pouvoirs prévus à l'article 12 des statuts.

3) Les gérants pourront nommer des agents, directeurs et fondés de pouvoir et détermineront leurs pouvoirs.

4) Le siège social de la société est fixé à Luxembourg, 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 18 février 2015. Relation: 1LAC/2015/5145. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 mars 2015.

Référence de publication: 2015036021/113.

(150040581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2015.

Star Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6760 Grevenmacher, 44, rue de Muenschecker.

R.C.S. Luxembourg B 171.093.

Der Jahresabschluss vom 01.01.2013 - 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015036643/10.

(150040938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2015.

Scharel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3896 Foetz, 4, Biirkewee.

R.C.S. Luxembourg B 175.882.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 mars 2015.

Référence de publication: 2015036635/10.

(150041416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2015.

TS Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.713.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015036667/11.

(150041309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2015.

SoWiTec Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 165.344.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2015036625/10.

(150041132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2015.

SoWiTec Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 165.346.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2015036626/10.

(150041037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2015.

Silver Sea Properties (Worcester) S à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 89.050,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 164.155.

Les comptes annuels au 31 octobre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 mars 2015.

Référence de publication: 2015036619/10.

(150040730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2015.

Silver Sea Properties (St Ives) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 78.988,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 169.838.

Les comptes annuels au 31 octobre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 mars 2015.

Référence de publication: 2015036618/10.

(150040697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2015.

Paralaw International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 20.649.

Le bilan de la société au 30/06/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015036566/12.

(150041045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2015.
